N° 401 / 15 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MAI / MAE 1997

LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

POBL VREIZH

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA FRANCE !!?

SORTONS DE NOTRE RÉSERVE !

VOTONS UDB !



Pelaouit

par Pierre Morvan

SONOTONE

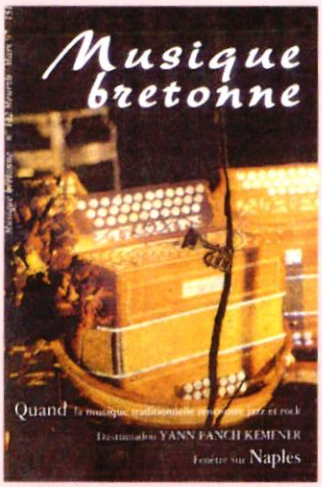
Heureux habitants de la Loire Atlantique et des autres départements bretons, Philippe Meyer, chroniqueur sur France Inter, nous a fait l'honneur, il y a peu, de se pencher sur le phénomène Rave-Noz.

Faute de pouvoir donner une définition correcte de la musique bretonne qui fait part égale, dans ces soirées, avec la techno, Philippe Meyer a choisi de nous en livrer une représentation radiophonique en imitant à l'antenne le miaulement inhumain (forcément inhumain!) d'un chat dont la queue se retrouve coincée dans une porte...

L'ignorance du célèbre chroniqueur matutinal a quelques excuses: ce n'est certes pas sur sa radio préférée qu'il a souvent l'occasion de se familiariser avec notre musique, dans toute sa richesse et sa diversité. A moins que... mais oui, c'est cela... Oncle Philippe, ne te contente pas de chausser tes bésicles, procure-toi d'urgence un sonotone! Tu le sais, pourtant, que nous vivons une époque moderne.

MUSIQUE BRETONNE
Come Back

Musique Bretonne, le journal de Dastum, renaît de ses cendres, après une éclipse de quelques mois. Relooké de fond en comble, avec une rédaction en partie renouvelée, une « une » en couleur, un nouveau format et des rubriques plus nombreuses, Musique Bretonne entend se mettre au service de... la musique bretonne et fait pour cela appel à toutes les bonnes volontés. Renseignements et abonnements (80 francs pour 6 numéros) à Musique Bretonne, 16, rue de la Santé, 35065 ROAZHON.



LES DRUIDES SAUMONES
(La Compagnie des Zingues)

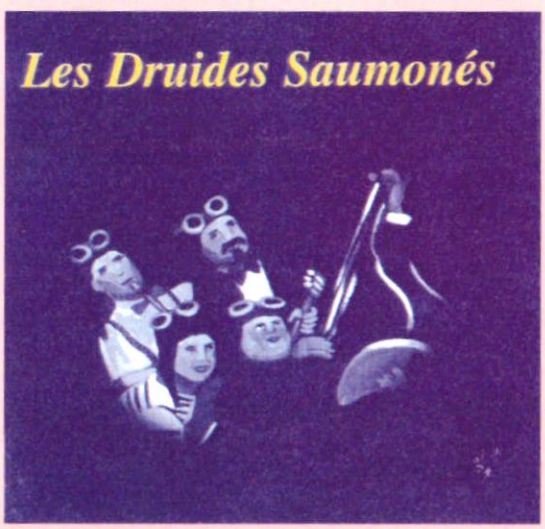
Un mini CD livré dans une vraie-fausse boite de pâté Hénaff, voilà qui n'est pas banal.

Un CD qui, c'est normal, s'arrache comme des p'tits pains. Mais les Druides Saumonés ne s'attaquent pas seulement à la fameuse firme de Pouldreuzic.

D'autres mythes en prennent pour leur grade : le Bro Gozh (« va zoulou »), la Paimpolaise, bien sûr, et son « histoire d'enfer », les druides mégalos et leurs « mégalithes gonflables », et même les chapeaux ronds des Bretons... ces Bretons qui, comme chacun sait, ne **« mangent que des galettes en se tenant par le p'tit doigt »**

On le voit, entre loup et phoque, les Druides Saumonés nous servent une soupe de poisson relevée, assaisonnée d'épices celto-rock & jazz. Luc Ar Moal, Didier Dayot, Christophe Lelu et Etienne Maquaire n'ont pas seulement le sens du rythme, ils ont aussi celui de la dérision.

Et leur cri du pâté Hénaff à la sauce nantaise ne cache pas l'ambition des Druides Saumonés: réunifier la Bretagne. Le pari risque d'être gagné. A eux seuls, les Druides Saumonés et leur répertoire iconoclaste peuvent parvenir à faire l'unanimité. De Nantes à Brest.



Etienne GRANDJEAN: « La Belle Société » (Acousteack, Boucherie Prod, BP9391)



« Venez il est bonnard, il est pas triste. Roi du soufflet, du sac à puce. Illusionniste »... C'est Etienne Grandjean qui vous invite ainsi pour une java du tonnerre, une fête à tout casser, un p'tit bal du samedi soir, sans la fièvre mais avec les mains posées là où il faut sur les hanches de votre cavalière. Humour et chanson réaliste, accordéon diatonique et foire du Trône, musiques de rues et piste aux étoiles, l'atmosphère est déjantée, déhanchée à la diable.

Chez Etienne Granjean et ses potes de la Belle Société - Vincent Burlot, dont la voix fait parfois penser à celle de la Castafiore, et Job Defernez, aidés par Dominique Le Bozec et l'un des Chiens Jaunes, Bernard Kerboeuf - « la Parade des Celtes » fricote sans chichi avec « Les mystères de Paname »...
La Belle Société ? Label de qualité! Allez! Chauffe Etienne...

BLEIZI RUZ
« Celtic Trip » (Schamrock records, N'Less Music, 1039-2)



Si l'on sait que parfois la valeur n'attend pas le nombre des années, on se doute bien qu'à l'inverse celui-ci ne porte pas toujours atteinte à la première nommée. De cette entrée en matière un peu alambiquée, on retiendra surtout que ce n'est pas parce que les Bleizi Ruz ont essuyé les premiers plâtres des scènes bretonnes dans les années 70 qu'ils ont perdu un tant soit peu de leur talent, de leur allant. Les p'tits jeunes qui montent n'ont qu'à bien s'accrocher!

Groupe mythique comme on dit, les Bleizi Ruz ont connu au fil des ans quelques modifications et enregistré l'arrivée de nouveaux venus. Thierry Decloux à la basse et « Hopi » Hopkins aux percussions ont su s'affirmer aux côtés des piliers du groupe, Bernard Le Borgne, Eric Liorzou ou Bernard Quillien. Des entrées qui ont aussi permis quelques changements de cap avec une forte présence des percussions justement et aussi une large place laissée aux voix avec quelques invités de marque, Jean Luc Roudaut (Rêve de Gosses), Lors Jouin, Yvon Etienne, Patrick Ewen ...Et surtout Fran May, qui sur « Jurassig » et « Va Lellig », apporte incontestablement un souffle nouveau et original.

Avec des titres comme « Deomp da bourmen », « Rigordo » ou ... « Jakez Patatez », les Bleizi Ruz nous prouvent qu'ils l'ont, la patate! Et avec la reprise de l'an dro kabyle d'Idir, « Acawi », ils témoignent une nouvelle fois de l'universalité et de l'ouverture de la musique bretonne. C'est sûr, les vieux loups rouges n'ont pas fini de nous épater.

(Suite page 33)

Un bon placement pour la démocratie

Mois après mois, le PB/PV informe en toute liberté, en toute indépendance, avec constance et conscience. Certains sont agacés. Certains nous poursuivent de leur vindicte. Avec l'aide de nos abonnés, de tous ceux qui ajoutent un don, un plus, au prix de leur abonnement, nous tenons, nous poursuivons l'action pour une Bretagne plus démocratique et plus bretonne. Pour ce faire, chaque mois, nous avons besoin de vous.

Souscription

T. Manac'h, Nantes (40) ; F. Allain, Plouzané (40) ; J. Le Corre, Quimper (40) ; D. Carré, Brec'h (40) ; M. Riou, Taden (120) ; R. Adelys, Nantes (40) ; R; Quénet, Lorient (40) ; Y.B. Kemener, Pont-de-Buis (40) ; G. Theil de Kerduel, Nantes (20) ; H. Guillerm, Le Moustoir (40) ; Y. Hamonic, Châtillon (50) ; B. Bournignault, Angers (40) ; J.B. Lagadec, Guipavas ; J. le Guyader, Rennes (90) ; A. Biron, Montgeron (20) ; G. Mahé, Vannes (40) ; Y. Le Boedec, Caurel (20) ; R. Le Guellec, St-Brieuc (40) ; B. Sureau, Le Perdray (40) ; Y. Jardin, Douarnenez (90) ; Y. Le Cœur, Pondi (40) ; J. Gicquel, Lannion (40) ; M. Génin, Rennes (60) ; Dan ar Braz, Quimper (140) ; Y.K. Le Cozannet, Kerfot (40) ; J. Guiffan, Nantes (40) ; G. Kerhamon, Breles (40) . G. Quenehervé, Cattenon (40) ; H. Canevet, Pont-L'Abbé (20) ; P. an Digerc'her, Compiègne (40) ; Mme Le Bihan, Bégard (20) ; M. François, Besné (40) ; A. Louazon, Vanves (90) ; F. Le Marquer, Auray (180) ; B. Jacolot, Plouzané (90) ; N. Riou, Pontchâteau (140) ; L. Cevaer, L'Hôpital-Canfront (40) ; C. Le Berre, Tréguier (40) ; H.B., Chaviulle (40) ; J. Menguy, St-Brieuc (40) ; A. Poreil, Vigneux (20) ; P; Brihaye, Rennes (20) ; P. an Digerc'her (40) ; H. Canevet, Kemper (20) ; N.C., St-Brieuc (200) ; N. Sénard (80) ; Y.L. C., Carhaix (80) ; J.C. Thomas (200) ; P.F., Léon (80). **Total 4e liste 97 : 2.870 F. Total 97 : 13.484 F.**

401

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier
"Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 2e trimestre 1997

Sommaire


Robert Pedron, candidat UBB à St-Brieuc.











Oui, nous sommes en retard. Mais nos lecteurs nous comprendront. Le P.B.-P.V. a attendu que l'UDB ait pris l'essentiel des décisions nécessaires pour faire face à la "dissolution".

Nos premières pages politiques (p. 3 et 4) y sont consacrées avec la Une qui vous présente l'élan cornu.

Le 1er procès intenté par "Les Presses Bretonnes" au P.B.-P.V. donne lieu à quelques commentaires et photos !

En Avant de Guingamp mérite bien un coup de chapeau pour sa participation à la finale de la Coupe (p. 9).

Ainsi que la manif de Pontivy pour la langue bretonne (p. 14).

La page 17 apporte un témoignage accablant sur le traitement d'un militant basque par la police espagnole.

Yves Jardin consacre sa plume aux rencontres de Mûr (p. 19, 20 et 21). Nous l'avons fait attendre, mais il prend la place de "Peuples du Monde"... ce mois-ci, ce qui lui donne son espace habituel, en gros !

Le P.B.-P.V. collectionne les droits de réponse (p. 24 et 25), cependant que la page 23 débusque une curieuse maison d'édition.

Les livres – avec leur régularité exemplaire grâce à Jean-Jacques Monnier – tiennent leur place habituelle, et Pierre Morvan, en plus des photos de Pontivy et Saint-Brieuc, fait coup double avec Selaouit sur la 2 de couverture et l'avant-dernière de couverture !

Joël Guégan

Mutation génétique dans le Morbihan ?

Au Conseil Général du Morbihan, l'autre jour, un individu se faisant appeler Marcellin – et qui présente une ressemblance étonnante avec un autre Marcellin – a reçu la Kevrenn Alré !... Georges Le Neillon, "*Président de la troupe*", comme dit *Ouest-France*, exprimait la surprise générale : "*c'est la première fois que nous sommes reçus ici*"... L'individu s'intéressait, semble-t-il, très fort au travail de la Kevrenn. Il a prononcé ce jugement très péperspicace : "*la créativité se révèle dans la chorégraphie et la musique*".

Les anciens soixante-huitards ont frôlé la fracture du fémur. Au moins ceux qui ne suivent pas le conseil technique du P.B. : toujours lire la "grande" presse en position assise, pour ne pas tomber sur les miches ! L'autre Marcellin se distinguait autrefois par son horreur de tout ce qui pouvait rappeler la Bretagne. Ministre de l'Intérieur, il imposait à la police faire la chasse aux BZH sur les voitures !

Alors, le nouveau, c'est un clone parfaitement autonomiste par rapport au premier modèle ? Un Dolly Marcellin ? Un Marcellin Bagadou ?

Ou bien, c'est le premier qui s'est converti au bagad, au fest noz, pourquoi pas au chouchen ? Dans ce cas, la rédaction du Peuple Breton aimerait recevoir une lettre sympa du genre :

> Cher P.B.-P.V.,
>
> Depuis longtemps tu m'avais dit que la musique et la culture bretonnes, c'était pas de la choucroute. Je ne t'ai pas cru jusqu'à aujourd'hui.
>
> Je te remercie pour ta pédagogie continue, vaillante, généreuse.
>
> Enfin, je vais pouvoir faire profiter mes amis de droite au Conseil Général, pendant cette campagne, d'une récupération bien propre, car, comme *Ouest-France* l'a révélé dans mes propos, "*conscient de l'intérêt croissant que les jeunes Morbihannais portent à la culture bretonne, le C.G. a accordé une aide financière exceptionnelle...*"
>
> Electoralement merci !

Raymond MARCELLIN

Législatives : *une opportunité historique pour la cause bretonne*

Le 25 mai, l'UDB présente dans 22 ou 23 des 36 circonscriptions bretonnes (Loire-Atlantique incluse). Avec les deux candidats de Frankiz Breizh à Brest-ville et Brest-rural, c'est pour la première fois plus de deux Bretons sur trois qui pourront voter pour des candidats à la députation issus du Mouvement breton. Depuis la création en 1900 de la Fédération socialiste de Bretagne par le syndicaliste nantais et autonomiste Charles Brunellière, jamais le peuple breton n'a disposé d'une telle opportunité pour se faire entendre des "grands" qui nous gouvernent.

Pourquoi ce pari que nous savons risqué tant du point de vue politique que financier (l'UDB – parti intègre – n'est riche que des cotisations de ses militants et des reversements de ses élus) ? Parce que la crédibilité de tout parti politique, même breton, passe par une participation massive à ces élections "françaises". Bien que nous ne goûtions pas beaucoup la chose militaire, force est de reconnaître que le combat politique s'apparente par certains côtés à la guerre : le terrain que vous n'occupez pas est toujours un terrain perdu. C'est déjà cette analyse qui nous avait conduit à présenter dans l'extrême urgence, au terme de négociations avortées avec Les Verts, une liste aux Européennes de 1994, puis à tenter de présenter Max Siméoni à la Présidentielle de 1995 (nous avions échoué dans la collecte des 500 parrainages de maires nécessaires).

Le Breton est têtu et le prouve. Ce pari audacieux, nous sommes en mesure de le relever grâce à la création en novembre 1994 de la fédération Régions & Peuples Solidaires qui regroupe 11 partis autonomistes, régionalistes ou nationalistes démocratiques (selon l'expression communément admise en Catalogne, au Pays Basque et en Corse). A savoir, outre l'UDB et Frankiz Breizh, l'Union du peuple alsacien, Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), le Partit per Catalunya, l'Union du peuple corse, le Parti occitan, Région-Provence, le Mouvement Région Savoie, le Rassemblement du peuple franc-comtois et le Parti fédéraliste de Flandre-Artois. Bien que surprise plus que d'autres par la dissolution, la fédération Régions & Peuples Solidaires pourra présenter une cinquantaine de candidats.

En coalition avec des écologistes de gauche

En outre R&PS a formé une coalition électorale baptisée **Solidaires Régions Ecologie** avec le mouvement Convergences Ecologie Solidarité que préside, depuis 1993, Noël Mamère, maire de Bègles en Gironde et unique député écologiste français au Parlement européen, membre du groupe des Verts au sein duquel siège également Daniel Cohn-Bendit, élu en Allemagne. Par ce fait, les candidats de l'UDB bénéficient également du soutien du groupe des Verts au Parlement européen.



R&PS et CES ont développé des relations de confiance depuis deux ans. C'est ainsi que Patrick Farbiaz, Stéphane Pocrain et Ricardo Uztaroz, membres de l'exécutif de CES, ont participé au premier congrès de R&PS à Rennes en novembre 1995. Aujourd'hui CES est le premier parti politique français "classique" qui intègre dans son programme une réforme des institutions de la République dans le sens d'un fédéralisme à base régionale.

A la demande de CES, la coalition **Solidaires Régions Ecologie** a été élargie, non sans quelques difficultés (1), au Parti Ecologiste, fondé en 1996 et animé par Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault), l'Alsacienne André Buchmann, ex-députée européenne, et Jean-Claude Demaure, l'adjoint à l'Environnement de Nantes. C'est dans le cadre de cette coalition inédite que les candidats de l'UDB pourront accéder aux médias audiovisuels (accès conditionné à la présentation d'au moins 75 candidats), dans des proportions qui resteront certes modestes.

Ces candidats sont les vôtres

Si vous pensez que la concentration des richesses et de tous les pouvoirs de décision à Paris signifie toujours plus de gaspillage d'argent public, toujours plus d'inégalités sociales et territoriales, toujours plus d'atteintes à la liberté de créer et d'investir en région,

Si vous pensez qu'une lutte sincère et efficace contre le chômage, la pauvreté et la précarité de l'emploi (CDD, temps partiel imposé, etc.) passe par une réduction massive et généralisée du temps de travail (32 heures sur quatre jours),

Si vous pensez qu'il faut rééquilibrer l'effort fiscal en soulageant les revenus du travail (salaires et revenus des travailleurs indépendants : artisans, commerçants et petits patrons) et en imposant davantage les revenus financiers,

Si vous pensez qu'aucun des problèmes qui se posent à la société bretonne ne sera résolu sans un renforcement significatif du pouvoir politique et économique de la Région,

Si vous pensez qu'il est vital de donner au développement agricole en Bretagne une nouvelle orientation qui respecte l'environnement et les hommes,

Si vous pensez que l'identité bretonne n'est pas du domaine du folklore mais qu'elle est notre atout principal pour ne plus subir de manière passive la construction européenne et la mondialisation,

Si vous pensez en conséquence que la culture bretonne dans toute sa diversité et son expression linguistique doit bénéficier d'un statut officiel en Bretagne qui la protège contre le jacobinisme et qui crée les conditions de sa promotion dans la société,

Si vous pensez cela, alors le 25 mai, les candidats de l'UDB vous permettront de vous faire entendre, ici mais aussi à Paris. Les candidats de l'UDB sont les vôtres. Militants sincères et dévoués de la cause bretonne et démocratique, ils méritent votre confiance.

Christian GUYONVARC'H
Porte-parole de l'UDB
Secrétaire général de Régions et Peuples Solidaires

(1) Les délais très courts imposés par la dissolution n'ont pas permis d'empêcher une concurrence UDB-Parti Ecologiste à Lannion-Paimpol, ni une concurrence UDB-CES à Saint-Herblain.

Les candidatures UDB et associées en Bretagne le 25 mai

Côtes-d'Armor

1re circonscription (Saint-Brieuc) :
candidat : Robert Pédron, formateur, conseiller municipal de Plérin, conseiller districal. Suppléant à désigner.


Robert Pédron.

4e circonscription (Guingamp) :
candidat : Patrick L'Héréec, enseignant technique, 1er adjoint au maire de Plounérin, vice-président de la communauté de communes de Beg Ar C'hra. Suppléant : Alain Hinault, instituteur bilingue à Belle-Isle-en-Terre.

5e circonscription (Lannion-Paimpol) :
candidat : Pierre Morvan, employé des Postes, 1er adjoint au maire de Paimpol. Suppléant : Sylvain Bouder, commerçant à Trévou-Tréguignec.

Finistère

2e circonscription (Brest-ville) :
candidat : Jean Guéguéniat (Frankiz Breizh), adjoint au maire aux Affaires Sociales de Brest. Suppléant à désigner.

3e circonscription (Brest-rural) :
candidat : Pierre Fourel (Frankiz Breizh), vice-président délégué à l'Eau de la communauté urbaine de Brest. Suppléant à désigner.

4e circonscription (Morlaix) :
candidat : Pierre Folgalvez, architecte en retraite. Suppléant : Alain Minihy, logisticien en transports.

6e circonscription (Carhaix-Châteaulin) :
candidat : Christian Pierre, professeur de physique, conseiller municipal de Poullaouen, conseiller de la communauté de communes du Poher. Suppléant : Pierre Kersalé, agriculteur à Dinéault.

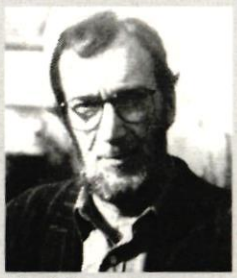
8e circonscription (Quimperlé-Concarneau) :
candidat : Jean Moign, comédien et metteur en scène, fondateur et directeur du Théâtre Populaire de Bretagne. Suppléant à désigner.

Ille-et-Vilaine

3e circonscription (Rennes-Ouest Montfort) :
candidat : Michel Génin, conseiller municipal délégué à l'identité bretonne de Rennes. Suppléant à désigner.

4e circonscription (Redon) :
candidat : Emile Granville, professeur de mathématiques et de breton, responsable associatif, conseiller municipal de Redon. Suppléant à désigner.

7e circonscription (Saint-Malo) :
candidat : Herri Gourmelen, professeur d'allemand en BTS, conseiller municipal de Saint-Malo. Suppléant à désigner.


Herri Gourmelen.

Loire-Atlantique

1re (Nantes-Ouest) ou 2e (Nantes-Sud) circonscription :
candidat : Patrick Pellen, conseiller municipal délégué de quartier de Nantes, ouvrier. Suppléante : Damaris Merlet, professeur d'histoire.

3e circonscription (Saint-Herblain) :
candidat : Jacques Lebreton, conseiller municipal d'Indre. Suppléant : Marcel Marc, conseiller municipal de Couëron.

4e circonscription (Rezé) :
candidat : Gérard Mérel, employé des Postes. Suppléant à désigner.

5e circonscription (Carquefou-Ancenis) :
candidat : Pierre-Yves Le Floc'h, ouvrier métallurgiste, Treillières. Suppléant à désigner.

6e circonscription (Châteaubriant) :
candidat : René Boulzennec, artisan, Châteaubriant. Suppléante : Jocelyne Le Carff, fonctionnaire.

7e circonscription (Guérande) :
candidat : Geneviève Baudry. Suppléant : Sylvain Rabouille, étudiant.

8e circonscription (Saint-Nazaire) :
candidat : Yannick Coraud, administrateur de l'Education, conseiller municipal délégué de St-Nazaire. Suppléante : Jeannine Houguet.

10e circonscription (Vertou) :
candidat : Michel François, fonctionnaire des Finances, conseiller municipal délégué au patrimoine de Nantes (candidature à confirmer).

Morbihan

1re circonscription (Vannes) :
candidat : Yannick Baron, VRP retraité, responsable associatif, Vannes. Suppléant : Jean-Jacques Page, inspecteur principal des Impôts, Vannes.

2e circonscription (Auray) :
candidat : Yann Verney, étudiant, conseiller municipal délégué à l'Enseignement de Plougoumelen. Suppléante : Martine Dano, agent commercial à Auray.


Martine Dano.

3e circonscription (Pontivy) :
candidat : Richard Gironnay, enseignant d'EPS à Pontivy. Suppléant : Xavier Carré, agent du Cadastre, Saint-Nolff.

4e circonscription (Ploërmel) :
candidat : Nicole Desury, rééducatrice, Saint-Servant-sur-Oust. Suppléant : Pierre Morvan, entomologiste, Carentoir.

5e circonscription (Lorient) :
candidat : Joël Guégan, maire-adjoint à l'Environnement et à la Santé de Lorient, délégué à l'eau du District. Suppléant : Yannick Quénéhervé, ouvrier SBFM, maire-adjoint à l'Enfance et aux Loisirs de Lanester.

6e circonscription (Hennebont-Plouay-Gourin) :
candidat : Christian Guyonvarc'h, conseil d'entreprise, porte-parole de l'UDB, secrétaire général de Régions & Peuples Solidaires. Suppléante : Claudie Sennator, institutrice, Quistinic.


Christian Guyonvarc'h.

Le P.B. vainqueur à Saint-Brieuc !



Le 24 avril, le directeur de l'honorable publication "LE PEUPLE BRETON" était convoqué au tribunal de Saint-Brieuc. Comme nos lecteurs le savent déjà, pour refus d'insertion d'un droit de réponse. Cependant, dès la veille, il était déjà question d'un "désistement" de notre adversaire, LE RACHINEL, élu du FN et directeur des "Presses Bretonnes", ce dont nous avons eu confirmation "faxée" le 24 au matin.

Sans pouvoir être l'interprète de la partie adverse (!), il semble raisonnable de penser que l'avocat de M. LE RACHINEL ait fait le tour de la question en lisant les conclusions de notre avocat. Il est en effet de tradition (le saviez-vous ? pas moi) que les avocats échangent un peu avant le procès l'essentiel de leur argumentation.

Notre avocat Me Ronan APPERE, de Brest, avait rédigé une très bonne démonstration qui justifiait de manière solide de la non publication du "droit de réponse" par la rédaction du "PEUPLE BRETON".

Parmi les arguments évoqués, il y avait le constat d'une mise en cause agressive de la rédaction du P.B., d'une part, et d'autre part l'introduction dans le "droit de réponse" d'arguments complètement décalés par rapport au contenu de l'article de janvier.

Ainsi, le déplacement à SAINT-BRIEUC, en cette belle journée de printemps breton, a tourné à la promenade de santé amicale. Le désistement des "PRESSES BRETONNES" annulait la demande de versement de 50.000 F et éliminait tout risque de poursuite en appel sur la question de la non publication du droit de réponse.


150 personnes s'étaient déplacées pour soutenir le P.B.


Un service d'ordre muselé filtrait les entrées du Tribunal.

Merci à tous ceux qui avaient fait le déplacement pour soutenir le P.B. Merci en particulier à l'équipe de BRETAGNE INFO qui était bien représentée, aux militants de l'AREV, de RAS LE FRONT, de l'UDB aussi évidemment !

MERCI à BRETAGNE INFO pour son efficacité dans la recherche de documents pouvant nous servir de preuve, et pour sa solidarité immédiate avec nous.

MERCI encore à tous ceux qui ont bien voulu signer une pétition de soutien au P.B., et particulièrement à ceux qui ont fait circuler ces pétitions... Ceux qui n'ont pas pu respecter la date limite peuvent continuer, car il reste la menace d'une deuxième étape.



Devant le Palais de Justice de Saint-Brieuc.

Attention, nous ne sommes pas au bout de nos peines, à coup sûr, car nous attendons un deuxième procès qui devrait intervenir fin juin. Et notre adversaire ne semble pas décidé à nous lâcher les baskets, puisque nous avons reçu un nouveau droit de réponse relatif à un très bref article du P.B. de février (page 6). Voici un extrait qui répond à notre article, directement :

"Vous indiquez que j'envisagerais des poursuites non pas pour diffamation au motif que tout ce qui a été relaté dans l'article en question n'est que la stricte vérité mais j'envisagerais uniquement de réclamer la réparation du préjudice commercial subi par la SA LES PRESSES BRETONNES. Ce commentaire n'est pas fondé en ce sens que je conteste l'amalgame qui est fait entre d'une part la SA LES PRESSES BRETONNES et d'autre part, le Front National et son Président."

Nos lecteurs peuvent continuer à signer la pétition de soutien. Seule la date du 24 avril n'est plus de mise, mais le fond du problème n'a pas changé.

La morale (provisoire) de cette histoire est sans doute qu'il ne faut pas accepter n'importe quoi, venant du F.N. Autre aspect, la liberté de la presse reste menacée : les frais de notre procès restent à notre charge, même si l'adversaire se désiste !


Joël Guégan à la sortie du Tribunal.

Pétition pour le soutien à la rédaction du "Peuple Breton"

Nom et prénom — Qualité/profession — Adresse — Signature

à retourner à :

"*Le Peuple Breton*" - BP 203 - 56102 An Oriant/Lorient cedex

EXTRAIT DU JOURNAL PROVENÇAL

lo cebier

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU FRONT NATIONAL

Dans ce numéro, nous abordons la politique économique du FN, autre volet de l'idéologie frontiste. Au-delà d'une simple faiblesse, la malfaisance des solutions se passe de commentaire. Notre ami Philippe Langevin, économiste de la Provence, nous en fait la démonstration.

Au-delà des déclarations bien établies sur l'immigration, le racisme et la suprématie de la nation sur toute autre dimension, l'extrême droite développe un programme économique ultra-libéral que peu de personnes ont lu. Celui-ci est présenté notamment dans "300 mesures pour la renaissance de la France" en 1993 et "Contrat pour la France avec les Français" de 1995, programme électoral du candidat Le Pen.

Le modèle de protection sociale est celui des Etats-Unis : méfiance par rapport à l'Etat et à la sécurité sociale par le développement des actions caritatives et la défiscalisation des dons, retraite par capitalisation, assurances privées, libre responsabilité de chaque Français devant les risques sociaux qu'il encourt. La solidarité n'a pas sa place dans cette politique qui n'assure qu'en fonction des revenus épargnés volontairement. La suppression des droits de succession et de l'impôt sur le revenu, estimé injuste et spoliateur, celle d'une partie de l'impôt foncier seraient compensés par une augmentation de la T.V.A. Pourtant, chacun s'accorde à reconnaître le caractère non distributif de l'impôt indirect. Mais le seul souci fiscal du Front National est bien d'aider les riches à le rester ou à le devenir. Et d'estimer que l'Etat ponctionne la richesse nationale sans retenue. L'Etat vole. Les dépenses sociales seront celles de la natalité : revenu parental, allocation de dépendance, crédit à taux bonifié sans se poser la question des ressources nécessaires. Il est bien évident que les étrangers n'y auront pas droit ! Les dépenses publiques appelées à augmenter sont celles de la sécurité : doublement des effectifs de police, 10.000 places de prisons supplémentaires, revalorisation de la gendarmerie, priorité à la défense nationale et aux forces nucléaires stratégiques, création d'une base supplémentaire, programmes de guerre électronique représentent une augmentation de 50 % du budget des armées.

Le principe de la référence nationale sera appliqué pour tout et par tout : emplois, R.M.I., aides sociales, logements sociaux, allocations familiales seront réservées aux Français. Tout sera mis en œuvre pour empêcher l'intégration, 3 millions d'étrangers sur 3,6 seront expulsés. Le contrôle des échanges internationaux et commerciaux, le contingentement des importations, la fermeture de l'agriculture aux marchés extérieurs annonce un pays redevenu protectionniste et fermé au monde. Dans le même temps, la France quittera l'OTAN, dénoncera la convention de Schengen et le traité de Maastricht, proposera la suppression de la commission de Bruxelles.

Les valeurs qui soutiennent un tel programme sont véhiculées de discours à discours dont les références au mythe du complot tiennent lieu de démonstration. Le mal vient des autres, des immigrés en première ligne, mais aussi des pauvres, des juifs, des catholiques progressistes, des Francs Maçons, de la Ligue des droits de l'homme, de l'Europe, de l'Etat...

Les libéraux sont dépassés par leur droite devenue extrême. Le Front National veut nettoyer le pays de ses indésirables en mettant en œuvre un programme économique totalement irréaliste qui consiste à limiter les fonctions de l'Etat à celles de l'armée, expulser les étrangers et supprimer les impôts.

Les historiens nous diront peut-être un jour comment il s'est trouvé des majorités d'hommes et de femmes, qui ne connaissent pas ce programme économique, pour porter à la mairie de Vitrolles, de Marignane, d'Orange, de Toulon, de Nice des partenaires de cette politique. Et qui entendent bien mettre en œuvre, au niveau local, des mesures d'un autre âge.

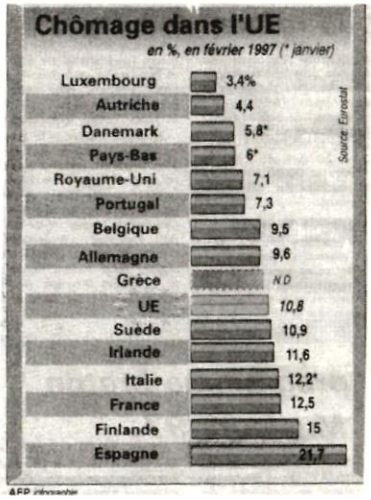
Philippe LANGEVIN
Maître de conférences
8-3-1997

Impôts = chômage ? Pas sûr

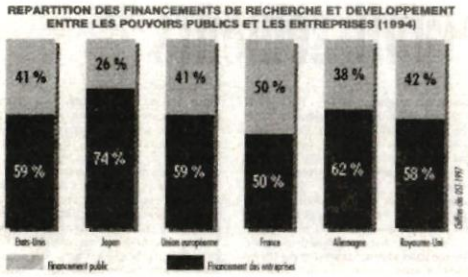
On nous rabâche depuis si longtemps que l'impôt tue l'emploi qu'on finirait par le croire.

Aussi n'est-il pas inutile de mettre en parallèle le taux de chômage et le niveau des impôts et cotisations sociales dans les Etats membres de l'Union européenne. Où l'on constate que deux parmi les quatre Etats membres qui enregistrent le taux de chômage le moins élevé, à savoir le Danemark (5,8 %) et les Pays-Bas (6 %), ont un niveau d'imposition et de cotisations sociales supérieur à la France. 7 points de plus dans le cas du Danemark ! A contrario l'Espagne, où le niveau de taxation est le plus faible d'Europe, a aussi le taux de chômage le plus fort (21,7 %).

Il semble bien que ce qui crée du chômage, c'est moins le niveau des impôts et des cotisations que la répartition de l'effort entre revenus financiers et revenus du travail et l'utilisation qui est faite du produit fiscal par les pouvoirs publics.



Trop d'Etat ?



Un pays sans recherche est aujourd'hui voué au déclin. Que les partisans du "moins d'Etat" apprécient les chiffres ci-dessus qui montrent bien la place nécessaire des pouvoirs publics devant une certaine carence des entreprises !

Quand Juppé soigne le maire de Bordeaux

Le CIADT d'Auch n'a pas fait que des heureux à droite. Le maire de Toulouse, Dominique Baudis, a jugé *"inadmissible"* que sa ville ait été ignorée dans la répartition des emplois délocalisés. *"Toulouse est la seule grande ville à avoir été oubliée, c'est incompréhensible."* Mais Baudis n'est pas ministre. Loin de Paris, loin du portefeuille...

La contestation a pris un tour carrément croquignolet quand Alain Lamassoure, président du district urbain Bayonne-Anglet-Biarritz mais aussi porte-parole du gouvernement, donc censé porter la bonne parole juppinienne, a souligné dans un communiqué – adroitement publié au Pays basque (courageux mais pas téméraire ! – qu'*"il est frappant de constater que, sur 18 rubriques, l'agglomération bordelaise est citée à 13 reprises)."*

Eh quoi ! Si l'hôte de Matignon avait reçu pour mission d'appliquer la stricte égalité républicaine, ça se saurait, non ?

CIADT d'Auch : le miroir aux alouettes

La méthode est bien connue : moins on a de choses à dire et plus on dilue. Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) qui s'est tenu à Auch nous en offre une illustration presque caricaturale. Il fallait bien aligner 80 mesures censées agir en faveur d'un développement plus équilibré des territoires pour masquer la réalité d'une politique qui, jour après jour, vide un peu plus les régions les plus éloignées de Paris.

Pour arriver au chiffre impressionnant de 80 mesures, qui devait frapper les esprits, il fallait bien aussi quelques mesures imaginaires. Un exemple précis : le gouvernement s'attribue la décision de construire un bâtiment de recherche auprès de l'Université de Bretagne Sud à Lorient, ville durement touchée par les restructurations militaires. Or ledit bâtiment sera financé dans le cadre de l'objectif 2 des politiques régionales de l'Union européenne qui vise les bassins d'activité en perte d'emplois industriels, par l'Europe, la Région et le district du Pays de Lorient. L'Etat n'y met pas un centime ! Les journalistes parisiens seront peut-être abusés mais les Bretons, eux, savent à quoi s'en tenir.

La politique dite de délocalisation d'emplois publics de Paris vers les régions, initiée par Edith Cresson en 1991 puis confirmée par Edouard Balladur, n'est qu'une parodie d'aménagement du territoire. Alors qu'un objectif très modeste de 30.000 délocalisations avait été fixé d'ici l'an 2000, aux deux tiers du parcours, l'Etat central ne peut avancer que le chiffre de 12.500 transferts effectivement réalisés... dont le plus fort contingent (1929) au bénéfice de l'Ile-de-France !

Le centralisme reste une des plaies de la République car il concerne tous les domaines : politique, économique, financier, culturel. M. Douste-Blazy pouvait bien promettre de vive voix, à Auch, une répartition plus juste des crédits de son ministère, la réalité est que 62 % du budget de la Culture vont toujours à la seule Ile-de-France.

Cette situation n'a d'équivalent dans aucun autre Etat dit développé et rapproche plutôt la France des Etats du Sud menacés d'apoplexie par le phénomène des mégalopoles. L'alternative ne réside pas dans une politique de délocalisations qui ne traite le problème qu'à la marge pas plus que dans un accroissement des pouvoirs des préfets, personnages le plus souvent compétents mais qui n'ont pas de légitimité démocratique ni la connaissance requise des territoires et des hommes.

La seule alternative crédible réside dans un réel transfert de pouvoirs aux régions sur le modèle des Etats déjà fédéralisés comme l'Allemagne ou largement régionalisés comme l'Espagne. Dans ce dernier cas, depuis la chute du franquisme ce ne sont pas moins de 500.000 emplois publics qui ont quitté Madrid pour les différentes communautés autonomes, mais pas en délocalisant des services de l'administration centrale mais en transférant aux régions un certain nombre de compétences exclusives comme l'aménagement du territoire et l'urbanisme, le développement économique, l'éducation, la culture et l'audiovisuel (chaque région a une, voire deux chaînes de télévision autonomes et plusieurs chaînes locales !). Sur le plan institutionnel, la France, qui prétend s'identifier à la modernité, a 20 ans de retard sur l'Espagne !

Christian GUYONVARC'H
Secrétaire général de Régions et Peuples Solidaires (11/4/97)

En Avant Guingamp !

Malgré notre sympathie pour la Provence, ses couleurs, ses parfums, son humour, sa culture, nous aurons une franche envie de soutenir Guingamp contre Nice en finale de la Coupe !

Non seulement Nice a trop souvent l'image d'une ville dominée par l'argent, depuis longtemps, et particulièrement depuis son roitelet-maire Jacques Médecin, mais en plus l'équipe de Guingamp s'est construite progressivement dans une petite ville bretonne, sous le signe d'une lutte contre l'argent menée par son président Noël Le Graet.



Cette présence en finale (et, nous l'espérons, cette victoire le 10 mai !) a été obtenue par une lutte à l'énergie, avec les moyens du bord, sans tricherie, comme la formidable remontée de Nantes.

C'est tout à fait le genre de démarche que nous apprécions, et que les Bretons soutiennent volontiers. Une victoire de Guingamp serait une avancée de l'honnêteté dans le monde du football !

Que tous les Bretons qui le peuvent – ceux de la région parisienne en particulier – aillent soutenir Guingamp et que les Gwen ha Du flottent joyeusement !

Un Bro Gozh de derrière les fagots serait le bienvenu pour accueillir les joueurs bretons... comme à l'ARM'S PARK des Gallois !

Joël GUINGAMP !

Une rue Glenmor à Lanester !

Sur proposition des élus UDB, avec le soutien de l'ensemble de la majorité municipale (PC - PS), le conseil municipal de Lanester a adopté à l'unanimité, une motion relative à la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires et a également décidé de donner le nom de Glenmor à une nouvelle rue de la ville.

L'homo mædiaticus

A en croire les experts des technologies les plus avancées, l'ultime Révolution, celle qui nous conduit vers la civilisation du savoir et de l'information, serait en marche. Un homme nouveau devrait en sortir, l'homo mædiaticus, remplaçant l'homo œconomicus forgé au siècle dernier par la doctrine économique néoclassique si chère au libéralisme. A l'homme de la société industrielle succédera l'homme de la société post-industrielle. Dans cette mutation il ferait la conquête de sa liberté par l'instauration de la *démocratie virtuelle*. Voyons un peu !

LA NOUVELLE CIVILISATION

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) révolutionnent incontestablement l'accès aux savoirs. L'incarnation de cette révolution est l'Internet, réseau de réseaux, dont le principe fondamental consiste à interconnecter tous les ordinateurs du monde. Cette communication universelle est plus particulièrement symbolisée par l'un des programmes de l'Internet, le *World Wide Web*, la toile d'araignée mondiale, que les Internautes appellent par raccourci le Web.

Certains voient dans ce maillage planétaire la concrétisation du légendaire *Big brother* de Georges Orwell, ce "monstre" dominant le monde à partir d'un cerveau central maîtrisé par un petit nombre d'hommes. En fait, l'Internet est très éloigné de cette vision cauchemardesque, et le restera. Tout simplement parce que ce réseau est dépourvu de centre ou bien, pour dire les choses autrement, il existe autant de centres que l'on veut en créer ici ou là. La solution distribuée a été préférée à la solution centralisée. *Internet Society*, l'organisme américain gestionnaire du réseau se borne quasiment à la validation des noms et adresses des connectés pour le respect des protocoles d'accès.

D'autres, à l'opposé des plus pessimistes, voient dans l'Internet, et plus généralement dans le multimédia (1), les technologies qui résoudront la crise du capitalisme par l'ouverture de marchés nouveaux gigantesques et, donc, fort créateurs d'emplois. Voilà bien une idée neuve puisqu'elle n'est autre que la version contemporaine de la confiance absolue en la Science et en la Technique au service du progrès humain qui nous vient de la philosophie des Lumières ! A l'heure où le fossé n'a jamais été aussi grand entre les prouesses techniques et les conditions de la vie humaine, cette béatitude ne peut que nous amuser. La réalité est sans doute quelque part entre ces deux approches extrêmes.

Par les liaisons satellitaires qui abolissent le temps et l'espace, par la fibre optique qui permet l'acheminement d'énormes volumes d'informations, la *communication-monde* (2) accélère exponentiellement les possibilités d'accès rapide à des savoirs étendus. Pour le moment, ceci est surtout profitable aux chercheurs. La recherche a toujours progressé grâce à la confrontation de leurs travaux. Copernic communiquait depuis un monastère polonais avec Galilée. On était loin du Web ! Aujourd'hui, c'est plus rapide et plus précis. Avant que le commun des mortels – car malheureusement nous resterons mortels – ne s'immerge totalement dans le nirvana communicationnel, il coulera de l'eau sous les ponts du monde entier.

LA LIBERTÉ EST AU BOUT DU RÉSEAU

L'essor du capitalisme par la révolution industrielle – à partir de la fin du XVIII[e] siècle – a donné naissance à des croyances singulières selon lesquelles les actions économiques des hommes sont le résultat de comportements rationnels et raisonnables. La théorie néoclassique, toujours dominante aujourd'hui, ne remet pas en cause ce principe de l'existence d'un homo œconomicus infaillible. Pourtant, l'anthropologie, en étudiant les sociétés primitives, nous enseigne que le commerce et l'échange sont des passions destructrices ne recouvrant pas notre représentation de la rationalité de l'être humain. La science économique ne retient pas ces éléments négatifs, absurdes ou inutiles, qui pourtant stimulent les comportements d'échange.

La rationalité est le mythe que la science économique a pu entretenir tant que l'irrationalité des hommes n'était pas une entrave à la production des richesses. Mais, si le capitalisme l'a emporté sur les autres systèmes, ce n'est évidemment pas par sa rationalité. La rationalité ne paie pas : a-t-il existé chose plus rationnelle que la planification soviétique ?

L'ère industrielle est passée, vive l'ère post-industrielle ! Selon les champions de la communication planétaire, le savoir et l'information, en devenant le centre de gravité de l'économie post-industrielle, vont permettre à celle-ci d'assumer la part irrationnelle des comportements humains. Pourquoi ? Parce que le savoir et l'information sont des biens particuliers où le subjectif occupe une place bien plus remarquable que pour les biens matériels. L'économie se réconcilierait avec ses ressorts ethnologiques : par exemple, on ne pourrait plus dissocier les conditions de circulation des biens – savoir et information – du sentiment d'appartenance au groupe, à la famille...

L'homo mædiaticus est né. A la différence de son prédécesseur, l'homo œconomicus, il est reconnu dans toutes ses dimensions, tant rationnelles qu'irrationnelles. Pleinement accepté, il est prêt à devenir citoyen d'une démocratie dans laquelle chacun est considéré de la même façon et ne peut plus être manipulé puisque l'accès facile à l'information est le même pour tous. Voilà enfin la liberté que l'homme cherchait vainement depuis des lustres !

Ne s'agit-il pas d'une nouvelle utopie ? Beaucoup de questions restent posées. L'accès plus facile au savoir et à l'information mettra-t-il vraiment les hommes à égalité devant ces biens particuliers ? On peut en douter tant la recherche efficace de données répond à des procédures acquises par un long apprentissage. Par ailleurs, est-on vraiment sûr que la *société de communication* sera dénuée de rapports de domination ? La constitution actuelle des empires industrialo-financiers et leur lutte acharnée pour maîtriser le marché de la communication semblent nous montrer l'inverse. L'oppression de la masse par une élite a sans doute encore de beaux jours à vivre. Simplement, elle aussi sera devenue mondiale.

Yann FIÉVET

(1) Caractérisé par le fait que la télévision, le téléphone et l'ordinateur sont branchés sur la même prise. Le son, l'image, les données informatiques – et les odeurs ! – transitent désormais par le même canal.

(2) Concept élaboré par Armand Mattelart.

POBL VREIZH

- **Kernigelled ar goañv**
- **F.M. Luzel, encore et toujours...**
- **Plouganoù va bro**

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

C'hwec'hvet rann ha tregont :

DISTRO AL LOEN HUDUR

– Petra a zo a nevez hiziv ? eme Soaig ar Gov da Jakez ar Sidaner a zo o lenn ar gazetenn ouzh taol, e ostaleri "Ti Janig", e Plouarmel.

– O ! eme Jakez, dalc'hmat ar memes hini, Jañ-Maï ar Penn ! N'eus kaoz ebet ken nemet eus hennezh !

– A, ya, duet e vez paper diwar e benn, eme Soaig.

– Ya, emañ al loen hudur o tont en-dro adarre, a gendalc'h Jakez.

– Al loen hudur ?

– Ya, al loen hudur. Hennezh a zo ul loen bihan, heñvel a-walc'h ouzh ur gevnidenn a en em sil e empenn an den hag a lak anezhañ



da vagañ kasoni eus e nesañ ma ne soñj ket hemañ eveltañ. Gant ar gevnidenn-se e vez graet ur gwiad hag a roued kelligoù nervennoù an empenn ken ma vez diskiantet an den. Neuze e sav kasoni ennañ ouzh kement hini a zo disheñvel dioutañ. Disheñvel ekeñver al liv, ar ouenn, ar c'hustumoù, ar menozioù ha prest e vez da vac'hañ e nesañ.

– Rukunus ! Hag e soñj dit eo krog al loen hudur-se e Jañ-Maï ar Penn ? eme Soaig.

– Ya, abaoe pell 'zo c'hoazh ! Ha n'eo ket hepken ennañ met ivez en e vignoned hag er re a zo a-du gantañ, nazied a c'hiz nevez.

– An dilabour a zo kaoz da se, eme Soaig.

– An dilabour ! An dilabour ! Ordinal an dilabour ! Te a gav dit e vefe gwelloc'h an traoù ma teufe Ar Penn e-barzh ar gouarnamant ?

– Hola paotr ! eme Soaig, n'am eus ket lâret se. Me n'on ket diouzh an tu-se, tamm ebet ! Met tud 'zo a soñj dezhe e yafe gwelloc'h an traoù ma vefe nebeutoc'h a Arabed, a Yuzevien hag a estrañjourien all er vro. Neuze, emeze, e vefe muioc'h a labour evit ar Frañsizien.

– Se n'eo ket gwir ! Te a oar se awalc'h, Soaig.

– Me a lâr dit ar pezh a glevan en-dro din, eme Soaig.

– Da gentañ, eme Jakez, amañ e Breizh n'eus ket kalz a estrañjourien.

– Nann, gwir eo.

– Hag an darn vrasañ eus an estrañjourien a zo e Breizh a zo oc'h ober labourioù ne fell ket d'ar Vretoned ober. Labourioù start ha lous peurvuiañ.

– Ya, ar wirionez a zo ganit. Met an dud a lâr...

– An dud a lâr n'eus forzh' petra. An dud a lâr ar pezh a glevont er radio pe en tele. N'omp ket e bannlevioù Pariz, amañ ! eme Jakez.

– Nann, evuruzamant.

– Ac'hanta Soaig, pa en em lak an dud da gaozeal evel-se, an drase a zo seblant fall. A-benn neuze e vez krog al loen hudur enne. Krog eo an deñvalijenn da c'holeiñ o spered. Erru e poent diwall ! Erru eo poent stourm !

– A gav dit ?

– Ya, sur, eme Jakez.

N'eus forzh penaos evit kaozeal adarre diwar-benn al labour eo ret kompren ne vo ket an traoù ken evel ma oant gwechall ken modern ma eo ar bed bremañ. E-lec'h ma veze implijet dek a dud n'eus ket pell c'hoazh n'eus ken nemet daou hiziv. Gant ar mekanikoù e vez graet an darn vrasañ eus al labour en deiz-a-hiziv.

F.M. Luzel, encore et toujours...

François-Marie Luzel continue de plaire aux éditeurs. Même ceux qui sont spécialisés en langue bretonne !... **Mouladurioù Hor Yezh** nous donne des textes rédigés en français par Luzel. Sous le titre "**Enora Lestrezec**" on trouvera d'abord une nouvelle trégorroise, comme de juste. Très plaisante à lire. Suivie du texte breton de la chanson "**Potred Plouillau**".

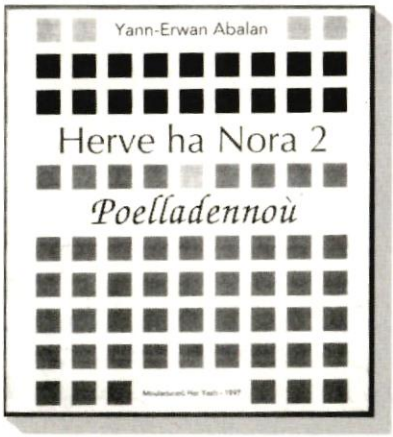
Nous avons ensuite le récit d'"**une représentation de Sainte Tryphine**" ayant eu lieu les 22 et 23 avril 1878 à Pluzunet, paru à ce moment dans la "**Revue Celtique**".

"**Une veillée bretonne en 1836**" nous fait reculer dans le temps et nous ramène à Keranborn. Il s'agit d'un texte inédit, le manuscrit se trouvant à la Bibliothèque Municipale de Rennes.

Les pages du roman "**Arzur Mengi**", rédigées en partie en 1857 à Haguenau, étaient restées à l'état de brouillon. On nous en donne quelques extraits, des descriptions de la vie rurale de la première moitié du XIX[e] siècle (sous-titrées "**Mœurs bretonnes**"). Un document sur l'époque.

Couverture de Danielle Jego. Un livre intéressant de plusieurs façons.

❀❀❀❀



Mouladurioù Hor Yezh nous offre aussi du matériel pédagogique. Les manuels d'apprentissage du breton **Hervé ha Nora**, rédigés par Amañs Ar C'halvez avaient déjà un complément pour le **niveau 1 : débutants**. 800 exercices écrits et oraux, œuvre de Yann-ERwan Abalan (édité en 1987, réimprimé en 1995). Pour le **niveau 2 : perfectionnement**, le même auteur nous donne 1.000 exercices, écrits et oraux : **Hervé ha Nora 2 : Poelladennoù**. Ce livre utilise les techniques modernes d'enseignement. Mais il suppose un guide à côté de l'étudiant. Il semble particulièrement indiqué pour le laboratoire de langues.

Un index copieux facilite les recherches. Chaque page rappelle la leçon ou la lecture de la méthode.

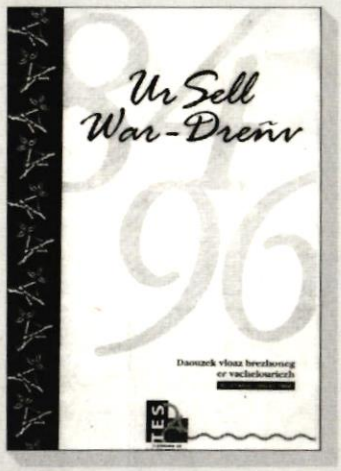
Les illustrations de Yann-Vikael Lichou divertiront l'utilisateur.

Glaoda MILLOUR

F.M. Luzel, Enora Lestrezeg, 112 pages, 60 F. – Yann-Erwan Abalan, Hervé ha Nora 2 : poelladennoù, 206 pages, 58 F. Mouladurioù Hor Yezh, 1 placenn Charles Peguy, 29260 Lesneven.

Ar brezhoneg er vachelouriezh

Kavet e vo e galleg ur pennadig savet gant J.J. Monnier diwarbenn un oberenn nevez, embannet gant TESS, Ti-embann ar skolioù brezhoneg : "Ur sell wardreñv. Daouzek vloaz brezhoneg er vachelouriezh, bloariad 1984 da 1996."



Kavet e vo deverioù kinniget er vachelouriezh hag ivez deverioù kinniget gant kelennerien war ar brezhonzeg (kelennerien skolajoù ha liseoù Bro-Gerne). "Exercices complémentaires".

Ul leor evit ar re yaouank, o vont da dremen an arnodenn. Hag ivez evit ar re goshoc'h c'hoant gwelout "le bac en breton" !

G.M.

Ur sell war-dreñv. TES. 30 Hent Brizeug, 22015 Sant Brieg.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

– Ya, se a zo gwir ! Er menajoù e veze implijet ur bern tud gwechall ha bremañ peurvuiañ n'eus nemet armenajer hag e wreg.

– Ya, hag e pep micher eo evelse, pe dost, eme Jakez.

– Penaos ober, neuze ? eme Soaig.

– Da gentañ, eme Jakez, arabat krediñ e vo diskoulmet ar gudenn gant Jañ-Maï ar Penn. Kentoc'h e savo brezel diabarzh er vro. Ret eo lazhañ al loen hudur en deus silet e spered kalz a dud ha neuze marteze e teuio o skiant vat dezhe endro.

– Ne vo ket aeset, eme Soaig.

– Nann, moarvat. Ret e vo ivez d'an demokrated lâret ar wirionez d'an dud. Arabat derc'hel da gontañ gevier dezhe diwar-benn ar c'hresk ekonomikel. Ar c'hresk-se ne vo ket ken evel ma eo bet ha zoken ma vefe a-zoare, marteze ne vefe ket krouet postoù labour d'e heul.

– Penaos ober, neuze ? eme Soaig.

– N'eo ket aeset met ret e vo sur mat rannañ al labour etre an dud. Pa ne vez ket bras ar wastellenn e vez ret ober tammoù bihanoc'h.

– Te a gaoze evel ul levr, Jakez. Kemer ur chopinad ganin, eme Soaig en ur ober sin d'an ostizez.

(Da vezañ kendalc'het)

Plouganoù va bro

Ul leor nevez, eñvorennoù ur Breizhad ?...Ya, eñvorennoù, savet gant François PRIGENT, un den ganet e Plouganou, e Bro-Dreger, er Vern, e 1919. Goude bezañ bet prizoniad e Bro-Alamagn e oa ret dezhañ klask labour, en un tu bennak. Ha chomet, evel-se, e-pad e vuhez... e Laval. N'en doa ket ankouet "yezh ar gêr". Kavet en doa e Laval breizhiz ha brezhonegerien. Savet ganto Kelc'h Erispoe. Ha deut ivez da Skol-Veur Breizh-Uhel da c'hounit testenioù-arnodennoù war e yezh.

Skolaer dimezet gant ur skolaerez eus Plouganou ez aent alies d'o bro.

Skrivet en deus evitañ e-unan, evit ar blijadur da c'hoari gant e yezh. Barzhonegoù. Da skouer : **"O va bro baour !" :**

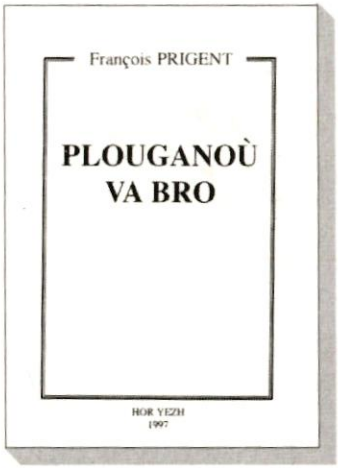
...Met an aotrounez a zo deuet
En da zouar o deus kroget,
Da dier gwennet o deus kemeret,
Yezh da vro o deus gallekaet.
Dre forzh lavarout int bet kredet,
Da vugale o douar o deus kuitaet
O dilhad brav er pilhoù 'deus taolet
Hag o yezh burzhudus ankouet.
Setu 'ta me em c'hêr garet
Evel un estrañjour, em bro aloubet !"

Ha komzoù-plaen,pajennoù diwarbenn amzer e yaouankiz, da skouer : **"Monsieur Leroux"**, Mestr-skol e skol ar Mesgwez. D'ar Sadorn e tisplege ur gontadenn :

"Echuiñ a rae atav gant ar seurt sinadurmañ e brezhoneg : "Ha neuze em eus tapet un taol troad en va reor da zegas ac'hanon betek amân evit kontan an dra-se deoc'h."

Berr-awalc'h eo ar pennadoù, atav plijus da lenn. Gant ur bern fotioù (pemp warn'ugent bennak) hag ur gartenn eus "Bro Blouganou".

Dastumet en deus François PRIGENT ivez **"Krennlavarioù ha rimadelloù"**, lod anavezet mat dija, evel-just. Ha da fin al levr e vo kavet ur pennad dedennus : **"Notenn e sell eus an tremened hag eus an dazont. Ar brezhoneg e Laval."**



Kavet e vo blazh e vro gant e yezh, ul lodenn eus Bro-Dreger, met tost da Vontroulez.

Troet on da soñjal ma'z eus re a eñvorennoù e brezhoneg !... Hogen dipitus e vije bet ma ne vije ket bet moulet al leor-mañ. Evel ma skriv an embannerien : **"E skridoù a embannomp evit plijadur al lennerien, met ivez evel un testeni a anaoudegezh-vat d'ar stourmer pennek ha didrouz m'eo bet".**

Glaoda MILLOUR

François PRIGENT. Plouganou va bro. 140 p. 75 Lur. Hor Yezh. 1 Plasenn Charles-Peguy, 29260 Lesneven.

Petra eo ar *Steuñv Glas* e Brest ?

E 1994 e oa aet anatoc'h da dilennidi kumuniezh kêr Vrest pegen fall e oa erru stad an dour el Lennvor. Peadra a oa da vezañ enkrezet o klevout disoc'hoù an enkalskoù goulennet. Kompren a raent ne oa ket ur stad dereat evit reiñ ul lusk yac'h d'an diorren er c'hornad. C'hoant o doa da zigeriñ an hent d'un diorroadur padus, da lavarout eo un diorroadur o terriñ an ezhommoù a vez hiziv gant tud ar c'homad, hep noazhout ouzh ar rummadoù da zont. Ha dilennidi kêr Vrest da zivizout diskoulmañ, mod pe vod, kudenn an endro dre sellout outi a-dal hag en he fezh, ha n'eo ket a-dammoù evel ma veze graet betek-hen.

Frammet e voe neuze gant ur bodad dilennidi, ur steuñv hollek evit stourm ouzh diskar an endro, ur steuñv a oa da vezañ graet *Steuñv Glas* anezhañ. Disoc'h ur c'henlabour etre meur a aozadur e oa: ar Morlu, IFREMER, Kengor Lec'hel ar Pesketaerezh, Skol Uhel ar C'heoarkitektouriezh, SEPNB, Kompagnunezh Hollek an Doureier, ha reoù all c'hoazh. Estreget stad an dour a oa da studiañ. Edod ivez da skouer o pleustriñ war ar mod ober war-dro ar blotoù ha war-dro ar zonennoù gwan o difennoù. An tachennoù da studiañ a oa bep a skipailh enklaskerien warno, anezho tud uhel o skiant prenet war lodennoù resis eus ar gudenn da ziskoulmañ. Ur mod ober eus an nevesañ e oa. Degas a reas kinnigoù liesseurt. Chom a rae unvan koulskoude karg ar *Steuñv Glas* : da lavarout eo stourm ouzh diskar an endro.

Abaoe 1994, e vez lakact, tamm ha tamm, ar *Steuñv Glas* da dalvezout. E-giz-se ez eus bet divizet da skouer gant ar Morlu, paouez d'ober gant lod eus ar peñturioù enep-loustoni a veze implijet betek-hen gantañ evit naetaat ar c'horfoù batimant, danvezioù a zegase kemmoù jenetek grevus e korf al loened mor. Broudet e voe ivez ar familhoù da zizoueziañ o blotoù. Strewet e voe evit se endalc'herioù evit un nebeud danvezioù er c'harterioù. Emeur bremañ o c'hortoz efedoù labour naetaat al Lennvor war tachenn ar pesketaerezh. Ezhomm a zo eus an disoc'hoù-se evit lakaat an dud da gompren talvoudegezh ar *Steuñv Glas*.

N'eo ket siwazh Kumuniezh Kêr Vrest evit astenn un hevelep politikerezh en tu all d'he harzoù. Anat e teu ar gudenn pa ouezer ez eo kalz brasoc'h tachenn hollek he diazadoù doureier eget zonenn he beli. En em astenn a reont war 2.800 m².

Chom a ra kreñv eno galloud ul lobby labourerien douar a laka an nezh produiñ a-barzh pep tra, ul lobby harpet gant dilennidi virour, hag a c'hell kas da zister efedoù hor strivoù evit taliñ ouzh diskar an endro. Ne c'hell ket kêr Vrest kontañ war youl ar Stad evit cheñch penn d'ar vazh. Chom a ra ar brefeded eus ar re glouarañ e-keñver ar saotrerien vrasañ, anezho tud a vez re alies uhel a-walc'h o brec'h evit ober al lezenn en 0 c'hornad. Ken dister all eo youl kuzul an Departamant evit kinnig un diskoulm efedus. sevenet e vez gantañ oberioù touellus evit lakaat da soñjal e vez prederiet gant ar gudenn, evel an hini kaset da benn e beg Kervorvan e Konk Leon. Ne vez ket dalc'het kont ouzhpenn-se gant ar Rannvro eus ar strivoù graet dija evit gwellaat stad an traoù e lod kumuniezhoù lec'hel evel hini Plouziri, Sant Tevi pe Brest.

Dirak un hevelep diouer a youl aberzh tud ar Stad ha dirak divizoù diefedus ar virourien hag ar pennoù bras a-bep tuad, e kinnig Unvaniezh Demokratel Breizh, evel Pierre Fourel, dilennad FRANKIZ BREIZH karget eus an teuliad-se e CUB Brest,

–Adkempenn stad an douar dre ober gant modoù naturel.

–Stourm, mod pe vod, ouzh an embregerezhiou a laka war ar marc'had danvezioù saotrus.

Kevrenn UDB Bro Vrest ha Goueled Leon.

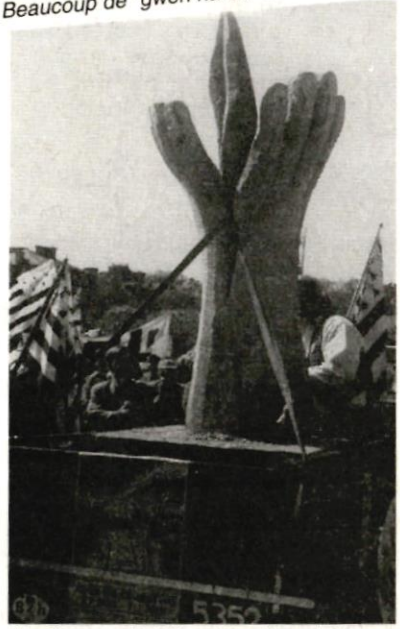
2.000 manifestants à Pontivy : à suivre...



Beaucoup de "gwen ha du" dans les rues de Pontivy.

La langue bretonne n'a toujours pas de statut. Elle a désormais sa statue, offerte par Padrig ar Goarnig et qui devrait trouver sa place devant la mairie de Pontivy...

C'est dans cette ville que 2.000 manifestants se sont retrouvés le 12 avril dernier pour exiger un véritable statut officiel pour la langue bretonne et rappeler à Jacques Chirac sa promesse, faite à Quimper, de signer le Charte Européenne des langues minoritaires et régionales.



"La flamme du bilinguisme" sculptée par Padrig ar Goarnig.

A l'origine de cette mobilisation, le délibéré du Conseil d'Etat estimant la Charte incompatible avec l'article 2 de la Constitution. Voté en 1992, cet article 2, qui précise, on le sait, que "le français est la langue de la République", se retourne contre les langues "minoritaires". Ceux qui à l'époque avaient cru ou feint de croire qu'il n'en serait rien, étaient soit particulièrement naïfs, soit animés de forts mauvaises intentions.

C'est tout cela qu'on voulu signifier les manifestants de Pontivy – parmi lesquels on reconnaissait Jean-Louis Latour, président du Conseil Culturel de Bretagne – à l'appel d'une vingtaine d'associations culturelles ou de partis politiques.

L'U.D.B., ses militants et ses élus étaient particulièrement bien représentés, aux côtés de Diwan, d'I.B. ou de l'U.G.B. et de beaucoup d'autres encore.

'L'Union Démocratique Bretonne, rappelons-le, exige qu'une nouvelle modification de la Constitution rende à la langue bretonne et aux autres langues "minoritaires" la place qui leur revient. Ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire. Mais pour y parvenir, il reste sans nul doute beaucoup de chemin. Cette manifestation réussie en appelle d'autres, préparées avec plus de soin encore et davantage de temps pour mieux mobiliser.

P.M.



L'UDB bien présente.





Près de 2.000 personnes...



... et beaucoup de jeunes.



Un drapeau aux couleurs de Dazont.

Première FEST YVES à Nantes



Nantes sera au rendez-vous des bretons du monde entier le 19 mai prochain en organisait sa première FEST YVES dans le quartier Graslin.

Les cafetiers et restaurants du quartier Graslin et l'Agence Culturelle Bretonne ont décidé de contribuer à la dynamique culturelle bretonne qui règne actuellement, en instaurant un rendez-vous musical qui pourra être reconduit tous les ans et faire qu'ainsi, au-delà des modes, la culture bretonne puisse vivre allégrement en Loire-Atlantique.

Dans l'esprit, nul souci culturel ou passéiste ne nous préoccupe. Il s'agit pour nous de mettre en avant le côté convivial et rassembleur de notre culture en invitant le public à découvrir dans les cafés, les saltimbanques de la création artistique locale. Et ils sont nombreux ! Des jeux, des cadeaux seront là pour marquer la fête et nous permettre de jalonner l'avenir. Nantes en Bretagne ? of course !!!

POP IV : les préoccupations écologiques comme justification de l'ultralibéralisme

L'Union Démocratique Bretonne (UDB) constate qu'une fois de plus la Bretagne risque d'être l'une des principales victimes des décisions prises dans le cadre du POP IV par le Conseil des Ministres de la Pêche. Après avoir perdu déjà près de 1.300 emplois embarqués au cours des cinq dernières années, la pêche bretonne risque d'en perdre autant avant 2002 pour tomber sous le seuil des 5.000 marins.

L'application draconienne des dispositions du POP III en Bretagne, qui s'est traduite par la perte de 214 navires, n'a pas été prise en compte par les autorités communautaires alors que l'Espagne, qui dispose de la première flottille, a augmenté sa capacité de pêche en achetant des licences en France et en Grande-Bretagne. Le ministre Vasseur s'avère incapable de faire cesser ce scandale qui consiste à ce que des bateaux battant pavillon français, et qui entrent dans le calcul des kW de la flotte française, embarquent des pêcheurs espagnols, pêchent dans les eaux françaises et débarquent le produit de leur pêche dans des ports espagnols dont l'activité concurrence celle des ports français.

La volonté de réduire l'effort de pêche sur les espèces menacées de disparition ou surexploitées est certes légitime, mais en l'absence de toute intervention sur le marché pour empêcher le dumping social et monétaire, les préoccupations écologiques du commissaire Bonino servent de prétexte à l'ultralibéralisme. Ce n'est pas l'appât du gain mais le prix trop bas du poisson payé au pêcheur qui explique des campagnes de pêche toujours plus longues. Pourtant la politique des gouvernements européens ne fait qu'aggraver ce phénomène. C'est ainsi qu'il n'est pas prévu de mettre un terme au scandale de la pêche minotière destinée à alimenter les élevages intensifs de certains pays d'Europe du Nord.

L'UDB s'oppose catégoriquement à l'application d'un nouveau plan de destruction de bateaux en Bretagne, dont il n'est même pas sûr qu'il participerait à la réduction de l'effort de pêche, compte tenu de la modernisation des techniques. Elle exige du ministre Vasseur qu'il tienne l'engagement pris en juillet dernier de ne pas organiser de nouvelle casse.

Communiqué UDB (16/4/97)

Le "déménagement" du territoire

L'UDB s'inquiète de tous les coups qui sont portés actuellement à l'économie du Centre-Bretagne. Nous pensons par exemple au maintien de la procédure de licenciement contre une partie du personnel de Saumon PC.

Un autre sujet de préoccupation est le projet de réaménagement de la DDE. Les différents conseils municipaux du Poher et le Conseil de Communauté de Communes se sont prononcés contre cette réorganisation. Il faut rappeler qu'en l'état, elle doit se traduire par des suppressions de postes à la subdivision de Carhaix suivies par des mutations d'office de membres du personnel. L'UDB Centre-Bretagne affirme sa solidarité avec les personnels touchés et s'élève contre ce projet.

A cela, il faut ajouter de nouveaux retards à la réalisation des travaux de la RN 164. Les crédits sont paraît-il votés. Mais jusqu'à quand seront-ils gelés ? Attendra-t-on que le Centre-Bretagne devienne un désert avant de commencer ces travaux ? Il sera devenu inutile alors de les réaliser.

L'Etat n'arrête pas de parler d'aménagement du territoire, nous, nous pensons qu'il faut plutôt comprendre "déménagement" du territoire !

Pour l'UDB,
Christian PIERRE

Egalité, fraternité dans le Morbihan

La crise sociale étant ce qu'il est, on ne s'étonne pas de voir progresser les dépenses dites "d'aide sociale". Ainsi, pour le Morbihan, ces dépenses ont augmenté de 34,5 % en 6 ans. Mais dans un esprit de générosité remarquable, la part demandée à la ville de Lorient a augmenté de 46 % pendant le même temps !

Manifestation de Pontivy
Soutien de l'Association des Elus Municipaux Bretons (AEMB)

La protection et la promotion des langues régionales ou minoritaires, dans les différents pays et régions d'Europe, représentent une contribution importante à la construction d'une Europe fondée sur les principes de la démocratie et de la diversité culturelle, mais l'absence de statut juridique pour ces langues en France menace un état de discrimination linguistique indigne d'une authentique démocratie.

Aussi l'AEMB qui, pour la seconde fois depuis 1992, fait voter par les conseils municipaux bretons (Nantes, St-Malo, Lorient, Lanester...) des vœux en faveur de la ratification par la France de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires, appelle à la *Manifestation du samedi 12 avril, à Pontivy.*

Herri GOURMELEN

Après le congrès de la Confédération Paysanne

La Fédération de Loire-Atlantique de l'Union Démocratique Bretonne se félicite du contenu du rapport d'orientation de la Confédération Paysanne qui vient de tenir son dixième congrès, à Nantes.

En effet, ce syndicat est le seul qui tire directement des leçons de la maladie de la vache folle et propose une véritable alternative à une agriculture productiviste.

Les options retenues par la Confédération Paysanne sont partagées par l'UDB. Elles tiennent en quatre points : priorité à l'emploi ; maîtrise et répartition des productions ; assise des revenus sur les prix et non sur les aides ; développement économe en investissements, respectueux de l'environnement et soucieux de la qualité des produits.

Pour l'UDB, c'est bien avec cette réelle volonté de changement dans la politique agricole que les agriculteurs rendront confiance aux consommateurs, en protégeant l'environnement et proposant des produits de qualité.

L'UDB a toujours dénoncé l'agriculture productiviste. Elle apporte donc son soutien aux propositions alternatives de ce syndicat.

L'UDB 44 demande donc aux pouvoirs publics de prendre en compte les revendications de la Confédération Paysanne pour infléchir la politique agricole actuelle essentiellement tournée vers le productivisme.

Patrick PELLEN,
Conseiller municipal de Nantes,
membre du Bureau politique.

EDF doit investir à Cordemais, pas au Carnet !...

La fédération de Loire-Atlantique de l'Union Démocratique Bretonne est contre la fermeture de la tranche 1 de la centrale de Cordemais.

L'UDB dénonce la politique incohérente de l'EDF, qui d'un côté, veut imposer une centrale nucléaire au Carnet avec comme argument la création d'emplois, et de l'autre, s'apprête à supprimer environ 250 emplois à Cordemais.

L'UDB soutient la section syndicale CGT de Cordemais qui défend un projet ambitieux pour cette centrale, car il est vrai que ce site dispose d'atouts non négligeables, notamment la proximité des terminaux charbonniers et méthaniers.

L'UDB joint sa voix à celle de la CGT pour demander, dans un premier temps, la construction d'une installation moderne, souple et propre pour remplacer la tranche 1 (pourquoi pas au charbon propre). Par la suite, pour remplacer les tranches 2 et 3, il faudra construire deux autres unités de production.

Pour l'UDB, EDF doit investir à Cordemais et non pas au Carnet.

Pour la Fédération,
P.Y. LE FLOC'H

Première fête des jumelages Bretagne-Irlande : samedi 24 mai, à Plouaret

Les comités de jumelage Bretagne-Irlande, au nombre d'une centaine, ambitionnent de favoriser toute relation, qu'elle soit sociale, humaine, culturelle ou économique, entre l'Irlande et la Bretagne. Tous les comités de jumelage œuvrent en ce sens, et il a semblé nécessaire à la fédération des Côtes-d'Armor de l'Association Bretagne-Irlande d'organiser une fête à l'intention de ses adhérents et sympathisants afin de mieux faire connaître encore ses buts et projets, mais aussi ses réalisations. Ce ne sera pas une rencontre triste : la convivialité et l'amitié sont des repères constants des rencontres Bretagne-Irlande, et les organisateurs ont bien l'intention de les mettre également en valeur à l'occasion de leur fête.

C'est Plouaret, commune jumelée avec Charleville (Comté de Cork), qui a été choisie pour l'organisation de cette première fête, qui devrait se dérouler chaque année, le 4e week-end de mai, dans l'une des communes jumelées avec l'Irlande.

Samedi 24 mai, à 14 h, bal(l)ade irlandaise ! Il s'agit d'une promenade autour de Plouaret, permettant de découvrir le patrimoine local et de participer à des animations sur le thème Bretagne-Irlande. (Participation 20 F, gratuit pour enfants de – 12 ans).

19 h, buffet musical à la salle des fêtes (50 F adultes, 35 F enfants – 12 ans).

21 h, fest noz animé par Loened Fall, Bastard tad ha mab, les groupes Loargann et Teuz (30 F).

Un tarif spécial de 80 F permet de participer à toute la journée (renseignements 02.96.38.89.47).

Traitement classique d'un réfugié basque par la France et l'Espagne

Josu sera remis aux policiers espagnols le 14 à 1 heure du matin au poste frontière de la Junquera, puis transféré à Madrid au siège de la Direction Générale de la Guardia Civil où il est placé au secret.

Là, Josu va être interrogé de façon ininterrompue, les yeux bandés, sans présence d'avocat ni visite extérieure. Il va subir tortures et mauvais traitements incessants : coups à la tête, asphyxie avec une poche sur la tête, coups aux testicules, privation de sommeil, menaces de mort...

Le médecin *"forense"* (attaché à l'Audiencia Nacional) vient plusieurs fois constater son état (sans doute pour confirmer aux policiers qu'ils peuvent poursuivre leurs "interrogatoires" !).

Le 15, Josu accepte de s'alimenter à nouveau (mais à part un peu de soupe, on ne lui donnera que des sandwiches !.. difficiles à avaler et digérer après une si longue grève de la faim...).

Le 15 au soir, Josu a une crise de tachycardie, on le transporte en urgence à l'hôpital où plusieurs examens sont effectués. Puis, retour à la Direction Générale de la Guardia Civil où il est à nouveau interrogé et malmené jusqu'au 16 au soir.

Le 16 au soir, Josu passe enfin devant le juge Baltazar Garzon de l'Audiencla Nacional qui décide de l'incarcérer à la prison de Soto del Real, se basant sur des accusations policières (réfutées par Josu).

Dés le vendredi 17, une délégation du CPT (Comité Européen pour la Prévention de la Torture) vient lui rendre une visite *"ad hoc"* dans sa prison. Le CPT avait été alerté par de nombreuses associations devant les risques encourus par Josu lors de son passage entre les mains de la police espagnole. Le CPT n'est pas autorisé à rendre public immédiatement son rapport, il doit d'abord exprimer ses constatations et ses recommandations au gouvernement espagnol.



Josu Arkauz.

Extrait de JAKILEA (mars 1997)

LE MANIFESTE PROVENÇAL

Appel aux Provençaux qui refusent l'exclusion, la démagogie et souhaitent une alternative régionale

L'extrême-droite a gagné en Provence quatre municipalités en deux ans : Marignane, Orange, Toulon et récemment Virolles.

Le phénomène ne peut rester inaperçu dans l'opinion. Il ne peut nous laisser indifférents à cette montée régulière de l'extrême-droite comme à la banalisation de ses thèmes de rencontres et de brassages des cultures.

Nous citoyens français de culture d'Oc, habitants anciens ou récents de Provence, sans distinction de nationalité, appelons toutes celles et ceux qui vivent ici à soutenir et diffuser ce texte autour d'eux.

Le combat pour le pluralisme culturel ne peut être dissocié du combat pour la démocratie et la justice sociale. Nous saisissons donc l'occasion de dire ici ce que le régionalisme peut apporter à la Provence.

Pour nous, la responsabilité de cette situation a des racines à la fois anciennes et nouvelles que nous tenons à rappeler :

1. La tradition républicaine, à l'origine porteuse de valeurs politiques citoyennes positives, confond aujourd'hui cityonneté et nationalité. Au lieu de distinguer la spécificité culturelle et linguistique des peuples vivant sur son territoire du statut de citoyen, elle a oublié le caractère fédéraliste, d'unité dans la différence, qui s'exprimait dans la fête de la Fédération (14 juillet). Au nom de l'unité et de l'indivisibilité de la République, de l'égalité civique et politique, elle s'est, à partir de 1792, crispée dans une conception unique de la citoyenneté et de la nationalité.

2. L'événement majeur de cette fin de siècle est la restructuration du système productif. La mondialisation de l'économie aggrave les conditions de vie (chômage, précarité et opposition entre pays riches et pauvres). La crise socio-économique et idéologique qui en résulte a des conséquences politiques, en Provence notamment. Or, la tradition politique centraliste française se refuse à mettre en place des solutions novatrices face aux enjeux mondiaux de la situation. Ni la réorganisation de l'appareil productif, ni la répartition du temps de travail, ni une nouvelle politique laissant toute sa place à l'initiative régionale n'ont suivi. La décentralisation, commencée en 1982 et achevée en 1986, n'a abouti qu'à une caricature de régionalisation : régions sans budget conséquent, accroissement de l'écart entre Ile-de-France et les autres régions, accélération de la désertification de certains cantons ruraux, hypercentralisation urbaine qui aggrave la fracture sociale et le mal-vivre, renforcement du pouvoir des élus locaux sans contre-pouvoir des citoyens. La kyrielle des "affaires" touchant presque tous les partis traditionnels en Provence a conduit à un retrait de l'action citoyenne. Le modèle étatique français, confronté à ses contradictions, permet le retour à des attitudes nationalistes, à un pouvoir plus centralisé et protectionniste ; il contribue au retard de toute régionalisation véritable, favorise l'abstention et la montée d'un vote protestataire dont nous connaissons les effets en Provence.

3. Dans le cadre de la construction européenne, la France se crispe en des attitudes nationalistes défensives. Le système politique français, héritier de la tradition monarchiste comme d'un jacobinisme dévoyé dont tous se réclament aujourd'hui (le refus de ratifier la "Charte Européenne des langues et cultures régionales et minoritaires" notamment), ne sait plus répondre aux aspirations de liberté et de justice sociales qui s'expriment partout dans l'hexagone et les territoires d'outre-mer. Au moment où la construction européenne se réduit à la logique du marché capitaliste, il faut des valeurs nouvelles, une autre conception de la politique, une refondation de l'idée républicaine des droits de l'Homme et des droits des Peuples.

4. La crise de la classe politique – accompagnée par un libéralisme sauvage – favorise la montée de l'extrême-droite qui joue les contradictions du système, la tactique du bouc émissaire, le retour aux valeurs les plus négatives et défend des solutions économiques rétrogrades fondées sur l'exploitation renforcée des plus défavorisés. Apparaissent, dans ce projet d'un nationalisme régressif, tous les éléments favorables à la prise du pouvoir d'Etat.

5. Ces stratégies politiques ont pour nous, *femmes et hommes d'Oc*, des conséquences graves : elles renforcent le *modèle* politique, social et culturel *unique*, excluent toute diversité culturelle. Ce modèle centralisé que la déconcentration administrative n'a pas changé fondamentalement est conforté par la crise du système politique. Ainsi sont reléguées à l'arrière-plan toutes les revendications de démocratisation régionale et d'identité culturelle.

6. NOUS REVENDIQUONS L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

L'intensification des thèmes xénophobes, mis en avant par le F.N. contre les immigrés et encadrés juridiquement par les lois Pasqua-Debré, vient rappeler que l'idéologie républicaine est en panne : le refus de la reconnaissance des "minorités culturelles" et de l'intégration d'une partie de l'immigration sont les deux effets, hier comme aujourd'hui, de cette tradition centraliste française.

Pour renouveler l'idée républicaine, il faut remplir trois exigences :

– LA DIVERSITÉ CULTURELLE fondée sur la reconnaissance des langues et cultures régionales, moteur d'une identité dynamique et de progrès ; et donc la ratification par l'Etat français de la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires ;

– UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA CITOYENNETÉ prenant appui sur la commune, le "pays" et la Région, base de la démocratie politique. Aujourd'hui la Région se trouve en concurrence avec le Département qui fait écran à la responsabilité régionale. Seule une région dotée de compétences propres est capable d'engendrer un cadre de vie adapté aux transformations économiques et technologiques. Seule une région ayant les moyens juridiques et financiers nécessaires pourra gérer démocratiquement le territoire, contrôler l'épargne, aider les PME-PMI dans la création de l'emploi, respecter l'environnement, répondre aux besoins, à l'initiative et à l'activité de ses habitants. Là où la région est reconnue comme entité économique et culturelle autonome – comme en Catalogne – elle fait la preuve que sa différence, loin de l'isoler, est un atout pour le développement et l'ouverture au monde ;

– UNE INTÉGRATION fondée sur la différence et le pluralisme culturels, particulièrement aujourd'hui pour les immigrés intégrés socialement depuis cinq ans et qui souhaitent accéder à la citoyenneté française.

Ces conditions sont fondamentales pour une redéfinition de la conception de l'Etat et du système politique. Pour plus de démocratie, pour un élargissement des pouvoirs de la citoyenneté, nous sommes pour une Europe fédérale des Peuples et des Régions.

Le régionalisme est une de propositions. Il est une réponse originale à une nouvelle démocratie qui exprime les exigences culturelles, sociales et politiques des hommes et femmes du pays d'Oc, parce que globale et partant des besoins réels des populations de nos régions.

C'est en ce sens que, pour nous signataires, l'alternative régionale prise en compte de la diversité culturelle et de la gestion citoyenne – est un facteur de démocratisation de la vie politique en France et un moyen efficace pour combattre les idées d'exclusion.

(20-3-1997)

Rencontres de Mûr-de-Bretagne
Le cinéma et l'audiovisuel de Bretagne vont de l'avant

Les 15 et 16 novembre dernier ont été organisées à Mûr-de-Bretagne les "Rencontres Cinéma et Audiovisuel de Bretagne", à l'initiative des associations "Actions Ouest" et "Daoulagad Breizh", comme elles l'avaient déjà été au même endroit il y a trois ans. A ces rencontres ont été invités les acteurs du cinéma et de l'audiovisuel en Bretagne (producteurs, réalisateurs, techniciens, comédiens, associations, responsables de télévisions) et les représentants des institutions et des collectivités territoriales.

Des progrès importants

Depuis 1993 les choses ont bien évolué. La production s'est professionnalisée, structurée et la distribution s'est organisée.

En janvier 1994 a débuté la formation à la production en région dans le cadre du programme EAVE. Cette formation concernait des pays et régions de l'Arc Atlantique : Galice, Portugal, Bretagne, Pays de Galles. Elle a commencé à la Corogne, s'est poursuivie en mars à Cardiff, en mai à Morgat, et en septembre à Lisbonne. Sept stagiaires bretons y ont participé, avec la présence des producteurs gallois, galiciens et portugais.

Le premier stage de formation "Produire en région" débute pour la France en janvier 1995 : 4 stagiaires bretons y participent. La deuxième session de formation commence en janvier 1996 avec sept autres stagiaires bretons.

A la suite de la formation EAVE a été créée l'Association des Producteurs Audiovisuels de Bretagne en juillet 1995. Elle regroupe 11 sociétés sur les cinq départements bretons. En 1995, ces sociétés ont généré un chiffre d'affaires global de 33 millions de francs. Elles emploient 28 permanents et 334 intermittents. Leur productions se répartit pour 40 % en programmes de cinéma et télévision, pour 48 % en films institutionnels, et pour 12 % en prestations. Sur 45 heures de programmes produits en 1995 les magazines arrivent en tête. France 3 Ouest joue le jeu avec les producteurs indépendants, mais l'apport financier (en industrie)*est inférieur au "tarif national". Un catalogue des producteurs de Bretagne devrait paraître bientôt.

En décembre 1994 est mise en place l'activité de distribution Distribution des Programmes de l'Ouest (DPO) au sein de l'Atelier Régional Cinématographique (ARC) de Bretagne. Cette structure est devenue entièrement autonome avec la création de Steredenn, pour la distribution des films et des programmes. Steredenn Distribution Audiovisuel offre un service complémentaire à environ quinze producteurs et dispose d'un catalogue d'une cinquantaine de titres à promouvoir sur le second marché. Les transactions ont été multipliées par trois entre 1995 et 1996.

En avril 1994 a été créée l'association "Donemat e Breizh" (Bienvenue en Bretagne-Assistance tournage). Elle a pour but prioritaire d'accueillir en Bretagne des équipes de tournage extérieures à la région, en offrant des services aux producteurs, en participant à une réflexion sur les aides que peuvent apporter les collectivités et leurs retombées au niveau des professionnels locaux compétents. L'accueil des tournages a des retombées économiques au niveau local et permet de donner du travail à des professionnels locaux, voire à des figurants. En décembre 1995, Catherine Delalande a remis son étude sur cet aspect de l'audiovisuel : "Accueil de tournage de films en région : facteur de développement de l'industrie audiovisuelle locale ?". Une mission d'accueil de tournages lui a été confiée pour l'année 1996, et de nombreux tournages ont eu lieu en Bretagne ces derniers mois. Mais ce service gagnerait à être pérennisé, avec des moyens plus importants que ceux dont peut disposer "Donemat e Breizh".

Cet accueil des tournages est lié à la présence de professionnels en Bretagne et au souci de leur assurer un travail. L'annuaire d' "Actions Ouest", dont le deuxième est paru en septembre 1995, présente environ 200 comédiens et une centaine de techniciens des régions de Bretagne, des Pays de Loire et de Basse-Normandie. Cet annuaire est un important outil de travail. Dans une profession où les intermittents sont nombreux, avec les problèmes que l'on sait, la création en novembre 1995 du réseau ANPE Culture Spectacle à Rennes et également un élément positif concernant aussi l'audiovisuel breton. Ce réseau, en effet, se spécialise dans la recherche d'emploi des comédiens, techniciens, danseurs.



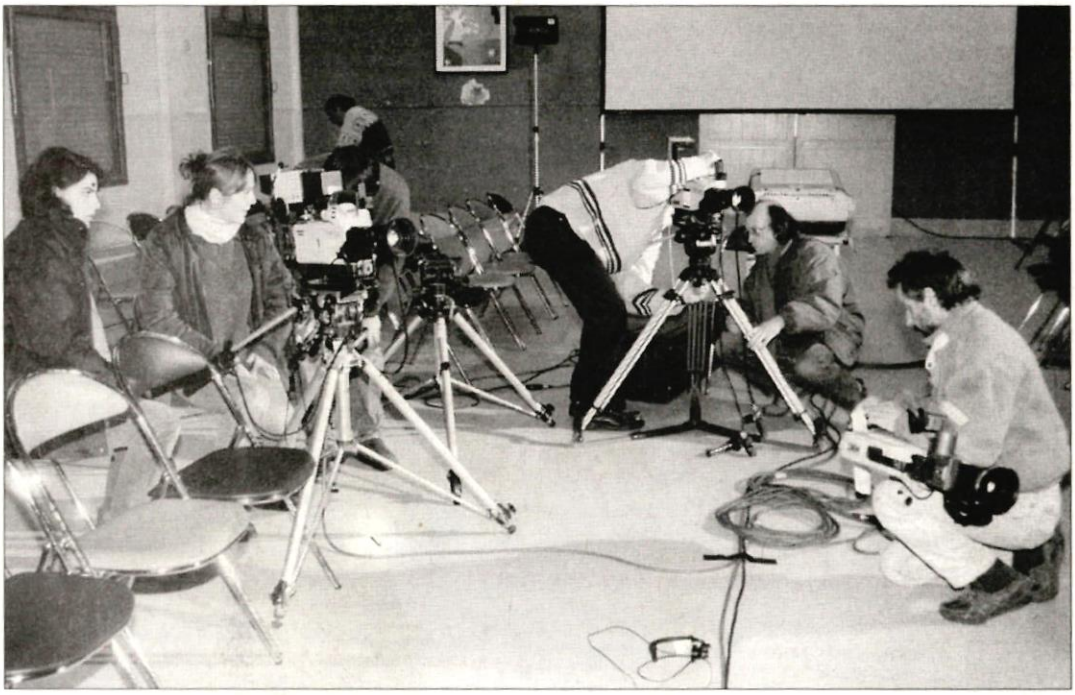
Tournage Korneg Koz de Loïc Chapron. Photo Francis Goeller.

Après avoir parlé de la production, de la distribution, de l'accueil des tournages, il faut évoquer aussi, en amont, l'aide apportée à l'écriture. Les aides accordées à l'ARC-Bretagne, consacrées il y a encore peu à la production et à la réalisation, seront consacrées à l'écriture. Trois stages de formation au scénario ont été organisés à l'ARC, avec pour chaque huit stagiaires, en novembre-décembre 1994 et février 1995, en octobre 1995 et en janvier-février 1996 et enfin en mai 1996. Pour une production bretonne, largement tournée vers le documentaire, il est souhaitable que cette aide à l'écriture permette la production de davantage de fiction. En octobre 1995 a été créé le Comité Technique de l'ARC-Bretagne rassemblant douze professionnels de l'audiovisuel et du cinéma breton.

de l'ARC est recentrée sur la formation et l'aide aux jeunes réalisateurs. Les structures actuelles gardent chacune leur spécificité.

Bernard de Cadenet, président de la Commission Culturelle du Conseil Régional, rappelle que le Conseil Régional consacre environ 6,5 millions de francs au cinéma et à l'audiovisuel. Le rôle du Conseil Régional est selon Bernard de Cadenet de favoriser les initiatives et de s'adapter à celles-ci.

Annaïg Renault rappelle que l'Institut Culturel est un outil du Conseil Régional. Il ne dispose pas d'un budget spécifique consacré au cinéma et à l'audiovisuel mais y consacre en moyenne le quart de ses aides. L'aide à l'édition et les bourses d'étude accordées par l'ICB peuvent aussi concerner le cinéma.



Trégor Vidéo : Préparation du plateau "Télé Trégor". Photo Alain Marie.

Les aides régionales

Les différentes interventions du Conseil Régional en matière de cinéma et d'audiovisuel sont évoquées par Pierre Le Treut, vice-président du Conseil Régional : formation et aide aux jeunes réalisateurs par l'ARC-Bretagne créé par la Charte Culturelle, aide à la création par le Fonds d'aide et le Prix Régional à la Création, aide à la diffusion par Steredenn, l'antenne MEDIA et les festivals, aide à l'accueil des tournages, aide aux équipements (salles de cinéma) et aide aux associations spécialisées.

Dorénavant la commission culturelle de la Région examinera les projets qui lui seront soumis en lien avec le Comité Technique de l'ARC, qui sera attaché à la commission culturelle. L'action

Le réalisateur et producteur Jean-Pierre Lemarland rappelle que le Comité technique de l'ARC-Bretagne mène une réflexion notamment sur la composition et le renouvellement par tiers du comité de lecture pour les aides à la création et sur la redéfinition des critères de sélection.

Loin de nous la volonté de critiquer l'aide du Conseil Régional au cinéma et à l'audiovisuel. Mais, pour être plus efficaces, les moyens accordés au fonds d'aide à la création et à l'accueil des tournages demanderaient à augmenter. D'autre part le fait qu'il n'existe pas à l'Institut Culturel une section spécifique au cinéma et à l'audiovisuel semble malheureusement montrer que les formes d'expression "traditionnelles" restent encore prioritaires.

Rectorat (souhaitons que cette discussion aboutisse bientôt !). Un accès à la machine à sous-titrer de France 3 est possible pour des versions étrangères mais dans des conditions qui restent à définir.

Selon Michel Guilloux, producteur, les tendances actuelles de la réforme du COSIP, fond de soutien à l'industrie de programmes, risquent d'entraîner un réduction des soutiens en direction de la production régional, que ce soit pour les stations régionales de F3 ou les télés locales. La vigilance s'impose pour éviter une chute de la production en région.

Erwan Moalic, directeur de "Daoulagad Breizh" a présenté un état quantitatif de la production en langue bretonne. Hors les productions de la télévision, il existe quelques fictions courtes en langue bretonne, les reportages réalisés par Trégor-Vidéo pour son magazine (bilingue), Télé-Trégor (magazine trimestriel bilingue d'une durée d'une heure diffusé sous forme de projections publiques et par la vente de vidéo-cassettes) et sous-titrés en français, le magazine "Sell'ta" en breton ou avec doublage en breton, les documentaires bilingues de l'Atelier de Création Audiovisuelle de Saint- Cadou, les films (je n'en connais qu'un) de l'association "Filmoù", le doublage de films d'animation (comme la série "Sport") par "An Here".

Christian Le Bras a présenté le magazine en langue bretonne "Sell'ta" diffusé sous forme de vidéo-cassettes ; le troisième était en préparation en novembre.

Christian Le Bras propose la création d'un fonds d'aide spécifique à la création en langue bretonne ; un fonds global pourrait être la somme des différents fonds publics et privés ; il aurait pour rôle la production de programmes pour la jeunesse, la formation des producteurs et des techniciens, le collectage des films en langue bretonne.

Christian Le Bras a souhaité la mise à la disposition des écoles et bibliothèques des 600 heures d'émission en breton de France 3. Mais ce n'est pas évident, car selon Claude Fustier (délégué CGT de F3 Ouest) et Annaïg Renault il faudrait proposer à des étudiants (en leur versant une bourse) de recenser ces émissions et de dresser un inventaire des programmes en breton.

Nouvelle venue dans le paysage audiovisuel breton la société Kalanna-

Productions, en voie de création, aura pour vocation, selon Soazig Daniellou, de produire des films en breton ou bilingues. Déjà cette société porte plusieurs projets de 28 minutes en coproduction avec France 3 Ouest.

Michel Guilloux estime nécessaire de tirer le bilan des radios en langue bretonne et de mobiliser le mouvement culturel breton autour de la radio d'un coût moins important. Il n'en reste pas moins que la faible durée des émissions télévisées en breton est un véritable scandale. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec Christian Le Bras quand il envisage la création d'une télévision en breton et avec Jean-Marie Lemonier, permanent de Trégor-Vidéo, quand il parle de faire pression sur les élus et sur le diffuseur pour obtenir une augmentation du volume des programmes en langue bretonne. Si, comme le rappellent Pierre Le Treut et Bernard de Cadenet, le Conseil Régional ne dispose pas de financement pour la création d'une télévision en langue bretonne, il faudra à notre sens envisager d'autres sources de financement et notamment le maintien en Bretagne de l'argent collecté au titre de la redevance officielle, ou en tout cas d'une part substantielle de la somme collectée.

20e Festival de Cinéma de Douarnenez

Peuples Minorisés - *16-24 août*

Rencontres de Peuples Autochtones : Aborigènes d'Australie, Amérindiens, Peuples de l'Arctique...

Peuples Minorisés et Nationalismes en Europe : De l'ethnocentrisme aux solidarités internationales : quelles voies ?

Citoyennes du Monde : Quand les femmes combattent les inégalités, l'exclusion, le fascisme...

Bretagne et Cinéma : Rendez-vous annuel, compétition et représentation de la Bretagne à travers le cinéma.

Des documentaires, des fictions, films et vidéos, débats quotidiens, stages, librairie, expositions, animations, concerts....

Festival du Cinéma, BP 206, 26 rue Duguay Trouin, 29172 Douarnenez Cedex, tél. 02.98.92.09.21/02.98.92.97.23 - fax 02.98.92.28.10.

Diffuser et faire connaître le cinéma breton

C'est notamment le but de l'association "Daoulagad Breizh", qui travaille à la promotion et à la diffusion du cinéma et de l'audiovisuel en Bretagne. C'est cette association qui a organisé les premières rencontres "Cinéma et Audiovisuel" de Mûr-de-Bretagne en octobre 1993 et qui a co-organisé celles de 1996. Elle a également mis sur pied les troisièmes assises du cinéma et de l'audiovisuel du Finistère à Saint-Pol-de-Léon en octobre 1994. Elle a participé avec l'ARC-Bretagne, l'association Côte Ouest et la Cinémathèque de Bretagne à la réalisation en 1995 de l'exposition "Bretagne et Cinéma", dans le cadre de la célébration du premier siècle du cinéma. Plus récemment, dans le cadre de la première collaboration avec le service communication de la Région au Printemps Celte à la Villette, en mai dernier, elle a participé à la programmation de films des pays celtiques. Elle a aussi édité une cassette de promotion de courts-métrages de fiction bretons.

Les films bretons sont montrés dans les festivals ayant lieu en Bretagne et plus particulièrement à ceux de Douarnenez, de Brest et de Rennes. A Douarnenez, le Festival de Cinéma des Peuples Minorisés, organisé par l'Association du Festival de Douarnenez, comporte depuis sa création, il y a vingt ans, une journée bretonne (le vendredi) ; c'est l'occasion de montrer les dernières productions bretonnes et de décerner des prix aux meilleurs. Des films bretons sont également montrés à Rennes, au Festival Travelling, consacré à une ville ou à un aspect de la ville et organisé par l'association Clair Obscur, et à Brest, au Festival du Court-Métrage, organisé par l'association Côte Ouest.

Outre l'exposition "Bretagne et Cinéma", est sorti en décembre 1995 le film "Ciné-Bretagne" de Philippe Pilard et Bertrand Tesson. Il s'agit d'un documentaire évoquant l'histoire du cinéma en Bretagne et sur la Bretagne depuis les débuts du cinéma, il y a un siècle. Le film devait être diffusé en vidéo-cassette par la société Lazennec-Bretagne, co-productrice de cette œuvre.

Il faut également parler d'une structure importante pour l'audiovisuel breton, qui est la Cinémathèque de Bretagne, installée depuis décembre 1995 dans de nouveaux locaux au Quartz à Brest. Elle emploie aujourd'hui 11 personnes (dont 7 salariés) et est soutenue par les collectivités territoriales (Brest, Finistère, Région Bretagne). Elle dispose d'un budget de deux millions de francs/an autofinancé à 50 %. Elle reçoit environ 1.000 films par an, dont 60 % de films d'amateurs et 52 % du collectage sont des films qui concernent directement la Bretagne. A la fois musée, bibliothèque et centre d'accès aux images, la Cinémathèque a doublé en trois ans sa diffusion et les images d'archives ont été insérées dans 50 programmes de télévision et dans 20 éditions de vidéo-cassettes. Selon André Colleu, son directeur, la Cinémathèque a pour projets de créer une antenne à Rennes (en janvier 1997), de développer son professionnalisme dans la fourniture d'images et d'éléments annexes, de proposer des formations à l'utilisation des images d'archives dans les films d'aujourd'hui et de mener une réflexion sur la conservation des images vidéo.

Citons enfin la participation à des festivals à l'étranger qui est aussi un moyen de faire connaître le cinéma breton. C'est notamment le sens de la participation, accrue cette année, de la Bretagne au Festival International du Film et de la Télévision Celtiques dont la dix-huitième édition a lieu cette année en Cornouailles à Saint-Ives, du 19 au 22 mars.

La Bretagne dispose maintenant d'outils importants pour le développement du cinéma et de l'audiovisuel en Bretagne. Aux créateurs de s'en saisir pour qu'il y ait un cinéma breton, comme il y a une musique bretonne, une littérature bretonne. Mais il faut aussi pour cela que le mouvement culturel breton s'intéresse vraiment à la télé et au cinéma pour vivre pleinement avec son temps et en vue de l'avenir.

Y.J.

(Sources ; Actes des Rencontres Cinéma et Audiovisuel de Bretagne - Dossier "Skramm", Bulletin du cinéma et de l'audiovisuel en Bretagne - Janvier 1997 - Publié par "Daoulagad Breizh") - Les Actes ont été co-édités par : "Actions Ouest - 8 rue de Châtillon - 35000 Rennes - Tél. 02.99.32.48.60 et "Daoulagad Breizh" - 26 rue Duguay-Trouin - BP 206 - 29172 Douarnenez Cedex - Tél. 02.98.92.97.23.

**Aide matérielle non versée en argent.*

MESURES POUR ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE

MEDIA

Une antenne du programme MEDIA en Bretagne

L'antenne MEDIA Bretagne a été ouverte au début de 1997. Elle a pour mission de fournir informations et documentation sur les aides du programme MEDIA de l'Union Européenne en faveur du cinéma et de l'audiovisuel.

Jusqu'à aujourd'hui les professionnels pouvaient s'adresser, pour bénéficier de ces aides, au bureau parisien du programme MEDIA (MEDIA Desk) ou à l'antenne de Strasbourg.

Cette nouvelle antenne, soutenue par le Conseil Régional de Bretagne, vient compléter ce dispositif, et offre aux professionnels en région un appui technique destiné à leur favoriser l'accès aux diverses mesures de soutien mises en œuvre par le programme MEDIA qui concernant essentiellement trois domaines : la formation, l'aide au développement de projets de production et aux entreprises, l'appui à la distribution.

La création de cette antenne est un élément très important pour le développement du cinéma de et en Bretagne.

(Pour toute information complémentaire, contacter : Jacqueline Irlande, Antenne-Média Bretagne, 22 av. Henri Fréville, 35200 RENNES, tél. 02.99.53.11.05).

Hiti Tau France

Hiti Tau France est une association loi 1901 qui représente sur le territoire français le Conseil National des ONG du Pays Maohi (Polynésie Française) HITI TAU.

Elle a pour but d'informer sur la situation en Polynésie et de relayer les campagnes de Hiti Tau et les activités de ses ONG, de renseigner ceux qui souhaiteraient se mettre en contact avec les ONG polynésiennes, de rechercher des financements et des partenaires pour les projets de développement actuellement envisagés en Polynésie dans le but d'assurer la relève de l'économie du "nucléaire".

Le Pays Maohi

Le Pays Maohi (Polynésie Française) composé de près de 130 îles, se trouve à 17.000 km de Paris, au centre de l'océan Pacifique. Toutes ces îles sont réparties en plusieurs archipels : îles du Vent, îles Sous le Vent, Tuamotu-Gambiers, Marquises, Australes.

Colonie française depuis la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, la société polynésienne a été considérablement déstructurée avec l'installation du Centre d'Essais du Pacifique (CEP) à Moruroa et Fangataufa, où la France a réalisé 193 essais nucléaires dont 46 aériens (représentant l'équivalent de près de 900 fois la puissance de la bombe atomique lancée sur Hiroshima).

Cette arrivée du CEP en 1962 a produit des effets désastreux sur l'économie, le social et l'environnement.

Quelques exemples loin, très loin de la carte postale :

• Abandon des activités traditionnelles, notamment l'agriculture, avec comme corollaire l'importation massive de produits à des prix très élevés ; en 1960, la Polynésie était autosuffisante au niveau alimentaire à la hauteur de 90 %. Aujourd'hui c'est l'inverse, seulement 10 % de la nourriture est produite localement.

• Socialement, la structure familiale traditionnelle a éclaté, le chômage atteint des sommets (40.000 personnes vivent dans la misère). Il touche majoritairement les Maohis et la jeunesse. 40 % des 219.000 habitants ont moins de 20 ans.

• Des expropriations : les terres maohies ont été massivement spoliées.

• Sur l'environnement : en plus des conséquences des essais, de nombreux problèmes se posent : lagons pollués notamment par les hôtels de luxe, rivières saccagées par différentes extractions, traitement des ordures ménagères, etc.

Voilà le résultat du colonialisme atomique !!

Malgré l'arrêt des essais, l'économie artificielle, sous perfusion, continue d'exister sous la houlette de "responsables politiques", rois du clientélisme et de la corruption.

Une autre voie alternative est à construire, c'est à cet immense chantier que s'attaque Hiti Tau.



Hiti Tau

Hiti Tau a été fondée en 1992 par 7 organisations, elle en comporte environ 50 aujourd'hui, avec une grande diversité : associations de défense de l'environnement, des Droits de l'Homme, une centrale syndicale,...

Hiti Tau est un organisme non gouvernemental, non confessionnel et apolitique voué à la coopération internationale et qui oriente sa lutte pour la reconnaissance des droits universels, pour un développement durable et pour le droit à un environnement dénucléarisé.

Hiti Tau est une appellation maohie évoquant en langue polynésienne un mouvement qui s'inscrit dans un processus avec un début, une fin et des étapes. Elle suggère l'émergence d'une manière différente de développer la société polynésienne débarrassée des essais nucléaires français, à l'opposé d'une prospérité artificielle, inégalitaire et entièrement liée aux transferts financiers qu'ont suscité ces mêmes essais.

Hiti Tau est à l'origine d'une enquête médicale sur les conséquences des essais nucléaires français dans le Pacifique.

Des actions sont menées dans de nombreuses autres directions : identité culturelle, droit à l'autodétermination, projets de développement, protection de l'environnement naturel et social.

Hiti Tau se charge actuellement, sur le sol maohi, de la reprise de la culture de la vanille et la fabrication artisanale du monoï ; l'idée de base est de décoloniser les esprits, de faire comprendre à la population qu'elle peut sortir de l'assistanat dans la réalisation d'une société humaine plus juste et plus responsable.

Depuis 1994, Hiti Tau fonctionne avec des commissions : femmes, développement durable, jeunesse...

Hiti Tau est membre de PIANGO, réseau regroupant des ONG de toutes les îles du Pacifique : Nouvelle-Zélande, Kanaky, Vanuatu...

Hiti Tau a des relais dans plusieurs pays d'Europe.

En France ce relais, ouvert à tous, est assuré par l'association Hiti Tau France créée en 1996.

Toutes les victimes des essais nucléaires français de Moruroa et Fangataufa sont membres d'honneur de Hiti Tau.

Membres actifs : cotisation annuelle 100 FF (étudiants, chômeurs, rmistes 50 FF). Membres bienfaiteurs : cotisation annuelle 250 FF (ou plus). Chèques à l'ordre de "Hiti Tau France". L'adhésion permet notamment de recevoir *La Lettre de Hitii Tau France* et de participer à l'assemblée générale annuelle.

HITI TAU FRANCE
c/o Laurent Ziegelmeyer
70 avenue d'Alfortville
94600 Choisy-le-Roi
(01 48 53 14 04)
E-mail : berg@worldnet. fr

Bulletin d'adhésion

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

100 FF ❑ 50 FF ❑ 250 FF (et +) ❑

Chèques à l'ordre de "Hiti Tau France"

Une maison d'édition fasciste à Brest !

Les Presses Bretonnes de M. Le Rachinel ne sont, hélas, pas les seules à publier des écrits nauséabonds en Bretagne. Les éditions **Stal Louarn**, certes plus confidentielles, basées à Brest, éditent depuis décembre une revue trimestrielle baptisée "**Kelt omp !**" ("Nous sommes Celtes !").

Non contents d'y propager des opinions ouvertement fascistes comme nous allons le voir, ses responsables, Stéphane et Fanny Le Mat, détournent sans vergogne le souvenir de personnalités décédées du Mouvement breton, tels Glenmor et Xavier Grall. Un dessin représentant le premier illustre la couverture du numéro de décembre, tandis que le second, dans un article intitulé "**Xavier Grall était-il chrétien ?**", sert de "caution morale" pour défendre les thèses les plus réactionnaires.

L'auteur de cet article, un certain Thierry Jigourel qui a pu abuser plusieurs organisations bretonnes en dissimulant ses sympathies politiques, y écrit : "**Des prêtres ouvriers à la JOC, on n'en finit pas de dénombrer des chrétiens d'un genre nouveau qui, au nom du message évangélique, se retournent contre les protecteurs traditionnels de l'Eglise pour se placer du côté des faibles, des opprimés, des pauvres, des malades et des épileptiques. Des "opprimés" aux "aliénés", puis aux "exploités", il n'y a qu'un pas à franchir, et les nouveaux chrétiens l'ont franchi allégrement. A tel point que le principal message du christianisme de 1984 est le message égalitariste. Les vieux chevaux de bataille sont définitivement remisés aux écuries en même temps que les vieux prêtres qui d'ailleurs se font de plus en plus rares. Adieu la sainte alliance du sabre et du goupillon, adieu le sermon, la morale. Adieu confesse et confessionnaux. L'heure est au message égalitaire du Christ. Les pardons sont des meetings populaires, les agapes se font à la cellule, les prêtres sont ouvriers, et les disciples de Mgr Lefebvre des fossiles. Les choses sont claires.**"

Il y a pire ! "**Kelt omp !**" reproduit un article déjà publié en 1994 dans une pseudo "revue d'études-druidiques" baptisée "**Ialon**". L'article en question, intitulé "**Propositions pour une famille celtique**", accumule les emprunts aux cercles néo-nazis :

"**L'acte sexuel sans possibilité de conception n'est finalement qu'une masturbation à deux (... ou à plusieurs), et aussi ignoble (sens étymologique de "non noble") que de se faire vomir après s'être empiffré, pour pouvoir recommencer (...). Si désir et jouissance font bien partie de notre programmation génétique, ce n'est que pour mieux nous inciter à nous reproduire... et pour rien d'autre**".



"**En matière de sexualité, comme dans les autres domaines, si la seule limite du Celte est la Nature, elle est pour lui limite infranchissable. Sont condamnables en ce qui le concerne : l'acte contre-nature et le crime contre la lignée... c'est l'ensemble de ce qui tend à couper l'homme de ses racines, à le séparer de ses ancêtres, à en faire un individu, un isolé.**" Racisme et apartheid sont ainsi justifiés.

"**Le crime contre la Nature et la lignée, c'est enfin et surtout de provoquer délibérément la destruction des gamètes, embryons ou fœtus que l'on a engendrés : car la vie ne connaît pas de début, et "une vie valant une vie", tuer un embryon est de même gravité – et même pire, car beaucoup plus lâche, que d'assassiner un adulte par plaisir et perversité (...).**"

"**Il faut bien comprendre qu'il n'appartient pas à la femme de prendre la place de l'homme... le rôle de direction étant réservé à l'homme – l'avis de la femme épouse ne peut être que consultatif... Sauf dans les cas très spéciaux et à moins d'y être contrainte par la nécessité, il ne faut pas qu'une femme cède à la tentation d'avoir une activité hors du foyer, simplement par besoin d'indépendance et d'évasion. (...) La vocation de la femme est et demeure d'être avant tout l'épouse de son mari et l'éducatrice de ses enfants, l'âme de son foyer... car la mère est celle qui fera d'un esprit vierge, celui – cultivé – d'un Celte fier, courageux et amoureux de la belle clarté... ou celui – inculte – d'un esclave abject, jouisseur, prêt à toutes les soumissions.**"

"**La femme devra être capable d'accepter de son mari autant de fils qu'il en désire (et trois fils, n'est-ce point un minimum ?)... Pour cela la femme devra être solide, en bonne santé, bien en chair mais point trop grasse.**"

En d'autres temps, nous n'aurions accordé qu'une attention distraite à ces écrits en les attribuant à quelques esprits malades sous influence. Avec un Front national à 15 % en France et qui voudrait faire de la Bretagne, selon ses propres termes, sa prochaine "terre de mission" (*), le dédain n'est plus de mise. Le fascisme sous toutes ses formes doit être traqué et montré du doigt, surtout quand il entend exploiter à son compte un sentiment breton que plusieurs générations de démocrates, d'hommes et de femmes de progrès ont réussi à maintenir et à renforcer.

En lisant les insanités de "**Kelt omp !**" on réalise la signification des poursuites que Le Rachinel, imprimeur, éditeur et notable du FN, a engagées contre les directeurs du "**Peuple Breton**" et de "**Bretagne/Breizh Info**". Il s'agit de priver de moyens d'expression, donc de parole, ceux qui, à force de présence sur le terrain des luttes pour la dignité et à force de pédagogie, ont réussi à réunir, comme l'avaient fait déjà des hommes comme le syndicaliste nantais Charles Brunellière et l'enseignant pontivyien Emile Masson dès le début du siècle, le combat pour une Bretagne plus libre et le combat pour l'humanisme et la démocratie. Car pour tous les démocrates du Mouvement breton, il ne saurait y avoir de Bretagne libre sans démocratie ni respect de la personne.

L'extrême droite veut la mort de tout esprit libre en Bretagne. Sachons la débusquer et la démasquer pour l'empêcher de nuire.

C. GUYONVARC'H

(*) L'auteur de ce propos, Samuel Maréchal, président du Front national de la jeunesse, gendre de Le Pen et habitué des rixes, conduira la liste FN aux régionales en Loire-Atlantique et se présentera aux législatives à Nantes.

DROIT DE RÉPONSE

De Coop Breizh à Terre de Brume

La lecture des propos de Dominique Poisson dans l'article consacré à la maison d'édition Terre de Brume que vous avez eu la complaisance de publier dans le numéro 399 de mars 1997 appelle de notre part la mise au point suivante :

Nous constations que "la griffe" des éditions Terre de Brume existe aussi à l'égard des relations avec ses confrères et que Dominique Poisson, se prenant pour un couturier, n'hésite pas à nous tailler un short. Pourquoi tant de haine et de hargne vis-à-vis de Coop Breizh, alors que nous n'avons plus de relations éditeur-diffuseur depuis 4 ans ?

D'après nos chiffres, nous avons mis en place en librairie 300 exemplaires "Le droit à la parole" et non 200 exemplaires. Dominique Poisson peut-il indiquer combien d'exemplaires de ce titre ont été vendus **en librairies** par notre confrère Ouest-France/Edilarge qui nous a succédé ? Dominique Poisson veut-il expliquer aux lecteurs du *Peuple Breton* et à nous-même, pourquoi les jaquettes des ouvrages Terre de Brume qui présentaient un aspect plutôt rase-murailles sont soudain devenues attrayantes après que Terre de Brume ait changé de diffuseur ? Ce nouveau look permettant un décollage immédiat des ventes sur les titres jusque là à faible rotation.

A propos de collisions "involontaires", Dominique Poisson veut-il expliquer pour quelles raisons Terre de Brume a édité "La légende de la mort" alors qu'il en existait deux autres versions, dont l'une en poche, très bien diffusées en Bretagne précisément par Coop Breizh.

Malgré "le manque de professionnalisme évident" dont nous accuse Dominique Poisson, Coop Breizh aborde également l'année 1997 avec confiance et beaucoup de projets dont celui majeur, de fêter les 40 ans de l'entreprise.

Le directeur,
Yann GOUASDOUÉ

Lettre ouverte aux élus de Carnac

Objet : Modification du P.O.S. en vue du Projet d'Aménagement des Alignements de Carnac.

Carnac, le 22 avril 1997

Lors du prochain conseil municipal, qui se déroulera le 24 avril 1997, vous serez amenés à vous prononcer sur une éventuelle mise en comptabilité du P.O.S. de la commune de Carnac avec le projet des alignements.

Nous attirons votre attention sur la gravité de la décision que vous allez prendre et sur les conséquences économiques, touristiques et humaines que cela générera pour l'avenir de Carnac.

Au nom de quel principe moral, les élus de Carnac pourraient-ils se permettre de faciliter la réalisation d'un projet qui en réalité constitue un véritable détournement du patrimoine appartenant moralement aux Carnacois et à l'Humanité ?

Au nom de quel principe moral les dons et les financements de la commune, du Conseil Général et de la Région profiteraient-ils uniquement à l'Etat et à des sociétés privées comme on nous l'annonce ?

Le territoire communal se trouvera amputé de 120 hectares, et donc de leurs taxes foncières, autant d'argent de moins pour la commune.

Cette modification du P.O.S. provoquera un grave préjudice moral et financier aux Carnacois dont les terrains et les habitations seront achetés ou expropriés à un prix dérisoire ; rien n'empêchant ensuite l'Etat d'en faire un usage commercial ou ultérieurement de la spéculation.

Le projet prévoit dans un premier temps un chiffre d'affaires de 8 millions de francs, autant d'argent qui échapperait dorénavant à l'économie locale.

Depuis que l'Etat a construit des centres d'accueil près des alignements, la fréquentation du Musée de Carnac est passé de 92.000 à 39.000 visiteurs par an. Ces 58 % de baisse en font un record de désaffectation du public. Ce préjudice culturel et économique déjà en cours ne ferait que s'accentuer si vous permettiez au projet de se réaliser en modifiant le P.O.S.

Les emplois annoncés dont on voit déjà à qui ils sont attribués ne compenseront certainement pas ceux que le projet supprimera dans l'activité locale.

L'ancien maire déclarait dans un article paru en 1991 qu'il "... s'opposerait fermement à la transformation, voire à la suppression des routes communales et départementales qui entourent les alignements..."

Or vous vous apprêtez à faire le contraire alors que c'est sur la liste de ce maire que la plupart d'entre vous ont été élus conseillers.

Bien d'autres arguments pourraient être développés, il est à craindre que l'opinion publique n'acceptera pas sans réactions un tel détournement de son patrimoine.

Nous vous demandons donc de rejeter par votre vote la modification du P.O.S. qui va vous être soumise, comme le souhaite la grande majorité des Carnacois et les 87 % de gens qui ont rejeté ce projet lors de l'enquête publique.

MENHIRS LIBRES

P.S. On peut s'étonner de voir le Conseil Général acquérir environ 15 hectares entre le Moustoir et le Manio au motif de "Protection des Forêts". Or ces terrains se situent juste à la limite Nord du projet. Serait-ce en vue d'une extension du projet ?

DROIT DE RÉPONSE

De Martial Ménard – Editions An Here à Terre de Brume

1 - "Petits Contes Licencieux des Bretons"

Terre de Brume a publié ce livre environ une semaine avant ma propre édition. Comment croire au hasard ? Ce n'était un secret pour personne – dans le cercle culturel breton – que je travaillais depuis une bonne quinzaine d'années sur mon "dictionnaire érotique de la langue bretonne" et que je connaissais et m'apprêtais à éditer la totalité des contes publiés par "Kryptadia" de 1884 à 1898 sous le nom de "Folklore de la Haute-Bretagne" dans ses n°s 2, 3, 4 et 5 (cf. ma préface "Contes Grivois des Hauts-Bretons" pp. 3 et 4 dans laquelle je cite mes sources).

J'avais, à cet effet, sollicité une aide de l'Institut Culturel de Bretagne – la publication était donc annoncée. N'est-ce pas pour devancer ma propre édition que Terre de Brume, et Ph. Camby, cédant à la précipitation, ont publié une version incomplète (uniquement ceux contenus dans le n° 2 et qui se trouvent à la B.M. de Rennes). Ph. Camby allant jusqu'à changer certains termes et accompagnant ses propres changements de notes baptisées appareil critique (!) dans les "Lettres de Bretagne n° 3", lesquelles excellent dans l'éloge quasi-exclusif des ouvrages signés Terre de Brume.

2 - "Petit Dictionnaire Licencieux des Bretons"

Le "Directeur littéraire" de Terre de Brume, Dominique Poisson, dit s'être vu accusé de "vol" et de "pillage". Sanc doute se réfère-t-il à l'article de Bretagne Info (n° 9, du 5 décembre 96) dans lequel il est question de "pompage". "Il y a de nombreux arguments qui démontreraient que ces assertions sont fausses, mais là n'est pas la question", ose-t-il déclarer sans vergogne. Justement, tout le problème est là, et il aurait été intéressant d'avoir un début d'argument. Et rien ! Je peux, moi, apporter des arguments prouvant que Ph. Camby a démarqué mon dictionnaire. Exemple : "Nous avons donc, écrit Ph. Camby, respecté aussi souvent que possible les fantaisies dialectales". Une lecture rapide met tout de suite en évidence que les citations traitant du sexe produites dans l'ouvrage de Ph. Camby viennent de mon dictionnaire, et non pas des notes d'Emile Ernault publiées dans Kryptadia, comme l'annonce la 4e de couverture ! J'utilise la graphie unifiée et Ernault utilisait la graphie de son époque. Or toutes les citations se rapportant au sexe sont en graphie unifiée dans l'opuscule de Ph. Camby. Par contre tout ce qui se rapporte à la scatologie (domaine que je réserve pour un autre ouvrage...) est en graphie Ernault. Il est surprenant que cela échappe à la sagacité et à l'œil expert d'un grand professionnel de l'édition comme D. Poisson. Celui-ci, sans doute, en grand spécialiste de la langue bretonne (mais ne s'était-il pas déjà proclamé spécialisé dans les "légendes arthuriennes" et "l'histoire du nationalisme breton" !!! – voir Annnaire des membres de l'Institut Culturel 1994, p. 95) ose affirmer que "lorsque Philippe Camby nous a proposé son projet de quatre ouvrages sur le monde "licencieux" des Bretons, personne n'avait jamais rien publié sur le sujet et qu'il ne peut s'agir en aucune façon du pompage dont on nous accuse injustement." Incroyable, quand vingt lignes auparavant notre éminent éditeur, au sujet d'un certain nombre de renvois à mon dictionnaire, signalait "le travail d'érudition linguistique de Martial Menard – travail pour lequel tant Ph. Camby que moi-même avons le plus grand respect." Alors il faudrait tout de même savoir ! Et que dire des travaux d'Emile Ernault et des trois pages de bibliographie (de la main de Ph. Camby) que publie... D. Poisson !! De qui se moque-t-il ? Ajoutons enfin que ce petit dictionnaire, "travail anecdotique" (dixit D. Poisson) contient de nombreuses erreurs et que Jules Gros, se voit déposséder de son "Trésor du Breton Parlé" au profit de Gwennole Le Menn !

Autres exemples : A la page 76, Ph. Camby traduit *affer* par *acte sexuel*, donnant pour exemple une phrase où le mot *affer* signifie *parties sexuelles*... En cela il copie une erreur que j'ai moi-même commise lors de la mise en page de mon dictionnaire, oubliant de séparer les deux sens du mot breton. Ni la traduction, ni l'orthographe ne figurent dans Kryptadia... A la page 167 il donne le mot *poch-koef*, terme directement tiré de mon ouvrage (p. 398) et qui ne figure nulle part dans Kryptadia.. Le fait de ne pas citer mon nom (qui apparaît à quelques reprises) pour de nombreuses entrées démarquées de mon dictionnaire est volontaire : cela tendrait à accréditer que Ph. Camby se serait livré à un travail de collectage. Or, il n'en est rien, et pour cause : sa méconnaissance de la langue bretonne le lui interdit. On peut d'ailleurs s'interroger sur le choix de l'éditeur (aussi professionnel soit-il...) de publier un dictionnaire conçu par une personne qui ne connaît pas la langue qu'il prétend analyser !

3 - "L'évêque Audrein"

Lorsqu'elles signalent la prochaine parution de ce titre les éditions Terre de Brume mentionnent "L'évêque d'Audrein", titre fautif. Dominique Poisson réitère l'erreur dans l'interview du P.B., démontrant qu'il n'a pas vérifié ses sources, ou bien très mal... Là encore je renvoie les lecteurs à la préface de l'édition d'An Here où je cite exhaustivement mes sources.

Je note dans l'interview que D. Poisson n'a fait que "décaler" l'édition de ce titre, sans se soucier d'An Here. Comme il a édité "La Légende de la Mort" (A. Le Braz) alors que la Coop Breizh venait de sortir sa propre édition. Comme il a édité la "Correspondance Luzel-Renan" alors que le Pr. Jean Balcou (Brest) préparait pour le C.N.R.S. une édition complète de la "Correspondance de Renan". Comme il n'a pas tenu compte de l'annonce par les éditions Skol (début 1996) des parutions prévues de "Trésor des Devinettes Bretonnes" et du "Glossaire Cryptologique du Breton" d'Emile Ernault.... Coïncidences, sûrement !

Tout ceci est significatif d'une façon de procéder qui est difficilement acceptable pour les éditeurs comme pour les chercheurs. Le travail d'un éditeur en Bretagne est-il de susciter l'émergence d'une nouvelle génération de "markales" ? Il y a de la place pour beaucoup d'éditeurs en Bretagne à condition de respecter l'autre et de savoir qu'un livre est autre chose qu'une jaquette bien torchée servant à vendre les travaux d'humbles érudits (E. Ernault, L.F. Sauvet...) sous le patronyme d'incompétents écumeurs de bibliothèques.

Martial MÉNARD

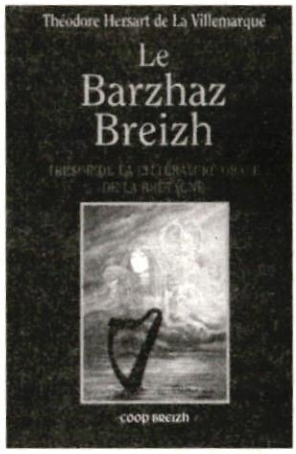
Coop Breizh : quatre nouveaux livres

Mars a vu la sortie de quatre titres chez l'éditeur de Spézet. D'abord deux rééditions :

◆ Barzhaz Breizh

Le Barzaz Breizh n'était plus disponible. Beaucoup connaissent les belles rééditions de la librairie académique Perrain, avec les textes en breton et en français et la musique des chants du Barzaz Breizh, datant de 1978. Il s'agissait de la reprise de l'édition mise au point par La Villemarqué en 1867. Coop Breizh nous en fournit le seul texte français, sans la musique ni le breton. Cela représente tout de même plus de 510 pages, vendues au prix tout à fait attrayant de 58 F.

Au centre d'une querelle mémorable, le Barzaz Breizh a marqué la culture bretonne en montrant notamment la pérennité de sentiments patriotiques dans la mémoire collective des Bretons. Accusé de faux, notamment par Luzel, La Villemarqué ne s'est pas défendu. Il a fallu attendre les travaux de Donatien Laurent pour montrer que La Villemarqué n'a pas inventé, mais modifié les collectes, en fonction des critères surtout esthétiques. L'apport a été tel, en originalité et en qualité, qu'il inspire encore largement la culture bretonne d'aujourd'hui, un succès posthume pour le collecteur-auteur. Dans l'édition Coop Breizh, seul le titre a légèrement changé, Barzhaz Breizh, en fonction de l'orthographe unifiée actuelle.



◆ Qui a tué Yann-Vari Perrot ?

L'enquête remarquable du journaliste Thierry Guidet avait attiré notre attention, en 1986, à la parution du petit ouvrage bleu paru aux éditions Beltan. Coop Breizh, qui a racheté les droits à l'éditeur de Brasparts, réédite l'ouvrage, qui était épuisé. On sait que T. Guidet avait retrouvé une partie des protagonistes pour rechercher pourquoi on avait voulu tuer le militant culturel breton, en décembre 1943, et qui avait donné l'ordre. Un travail serein qui avait emporté l'adhésion.

La seconde édition est quasiment identique à la précédente, hormis l'avant-propos. C'est un peu dommage car d'autres travaux ont évoqué la question depuis.



Pour ceux qui veulent savoir qui était Yann-Vari Perrot et vérifier qu'il n'a pas été un collaborateur, la lecture de ce petit ouvrage de 130 pages est utile, malgré son prix un peu élevé (120 F).

◆ Saint Patrick, nouveau druide ou apôtre éclairé ?

Coop Breizh publie un inédit d'un agronome récemment décédé. Patrick Mey étudie son éponyme Patrick, souvent peu connu. Et aussi la théologie qu'il a développée. Le récit est clair, bien structuré. Le Breton de Grande-Bretagne, qui a rallié l'Irlande au Christianisme, découvrant par la même occasion le celtisme irlandais au V[e] siècle. Son esprit de tolérance a permis des apports celtiques à la chrétienté. Cela explique en partie la persistance de la célébration de la mémoire du saint fondateur le 17 mars de chaque année.



Un livre agréable (130 F, 158 pages).

◆ L'interdiction du breton en 1902

Fanch Broudic publie un nouvel extrait de sa thèse d'histoire et de socio-linguistique de 1993. Il y étudie la politique menée par le gouvernement Combes en 1902 contre la langue bretonne. Il voulait interdire la prédication en langue bretonne en Basse-Bretagne et obliger le clergé à enseigner le catéchisme en français aux enfants.

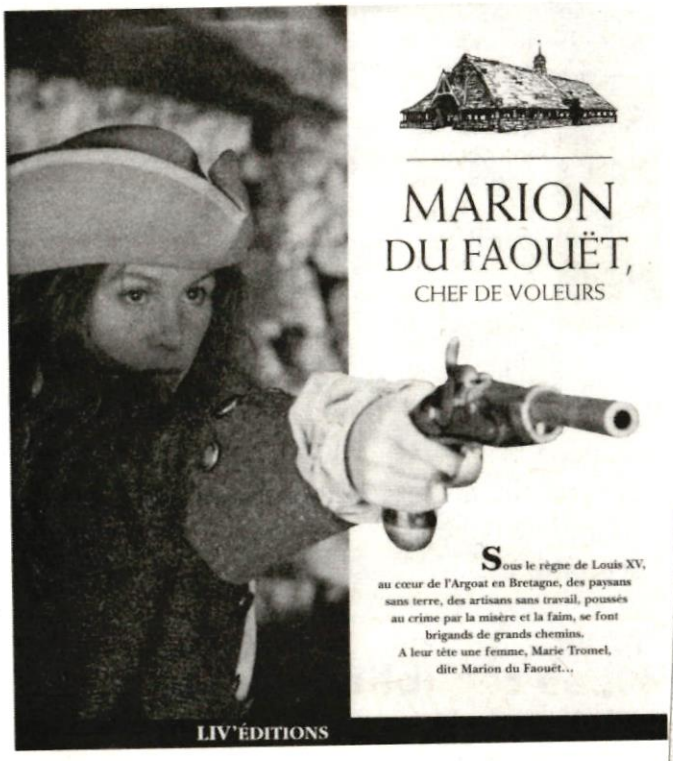
Clergé, élus, instituteurs, presse protestent énergiquement. Cela permet aussi de voir l'importance du breton à l'époque : 75 % ne s'expriment qu'en breton.

Le contexte de 1902 est bien exposé, comme la situation de la langue bretonne dans la société.

Le pouvoir jacobin ne comprend pas la diversité et le pluralisme. D'autres utilisent les événements à des fins politiques ou électorales.

Un livre très intéressant (184 p., 148 F).

◆ Marion du Faouët sur tous les tons !



France 2 vient de consacrer deux soirées au téléfilm de Michel Favart consacré à l'histoire bretonne.

"Marion du Faouët, chef des voleurs", coproduction franco-polonaise, a été en partie tournée en Bretagne, avec des figurants bretons et diffusée à des heures de grande écoute. L'éditeur du Faouët, Liv'Editions, a depuis longtemps, entrepris de publier des ouvrages sur le sujet, pour "contribuer à la valorisation du patrimoine breton", explique Lionel Forlot.

"La Marion du Faouët, roman historique", d'Yvonne Chauffin, a été publié en 1995. En 258 pages, pour 98 F.

La même année, *"Marion du Faouët et ses "associés". La grande misère et le voleur du XVIII[e] siècle"* est une étude historique de Jean Lorédan, déjà publiée en 1910. Catherine Borgella a apporté sa contribution et cette nouvelle version. C'est aussi la scénariste du film cité ci-dessus (350 pages, 135 F).

"La Marion racontée aux enfants" est un roman pour les enfants écrit par Margot Bruyère (1996, 160 p., 49 F). Ce livre vient d'être primé.

"Marion du Faouët, chef des voleurs", c'est l'album du film, qui vient de paraître. En grand format, relié toile, ce livre luxueux réunit plus de 200 photos couleur et noir et blanc prises par le photographe Yannick Letoqueux, un artiste installé à Ploubalay (22), et par le Polonais Kager Lisowski, pendant le tournage du téléfilm. Une belle préface de Catherine Borgella introduit l'ouvrage (250 F).





En sus, Liv'Editions publie la cassette vidéo du film (4 h, 189 F) et une seconde cassette sur les coulisses du tournage (1 h, 135 F).

Le patrimoine breton est le support d'une activité éditoriale considérable.

◆ Spectacles et musique en Bretagne

Le numéro 173 (janvier 1997) des "Cahiers de l'Iroise" est centre sur le thème du spectacle et de la musique. Marie-Claire Mussat nous présente l'éveil de la vocation de Paul Le Flem, entré en 3[e] au lycée de Brest comme interne en 1895. Il met en musique 2 poèmes de Verlaine. En préparant son baccalauréat, obtenu en 1899, il écrit 8 œuvres. L'auteur nous parle aussi de ses premiers contacts musicaux.

Annie Henwood fait revivre le conflit personnel entre une comédienne et le comédien Naudet, en 1778-1779.

Jacqueline Salaun évoque les fêtes à Quimper à la Belle Epoque, les spectacles forains, les cavalcades.

Philippe Henwood cite les cirques qui fréquentèrent Brest vers 1885.

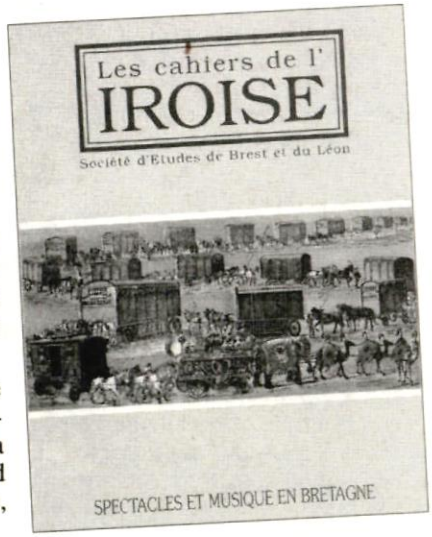
Andrée Biré évoque Brest au temps des cafés-concerts et énumère ces derniers.

Jean Le Goualch esquisse une histoire des salles de cinéma à Brest.

Jean Dréo présente une alerte au cinéma Tivoli à Brest en 1943.

Pierre Le Goïc trouve la mémoire des manifestations et festivités des paroisses de St-Louis et des Carmes entre 1946 et 1949.

En marge du thème central, Louis Chauris évoque la construction du grand phare de l'Ile Vierge, en 1897-1902.



Livres

◆ On se meurt apprenti – Un siècle dans le bocage

Le Pays de Loiron, en Mayenne, situé aux portes de la Bretagne et les 15 communes qui composent le district, ont commandité un projet d'enquête sur la mémoire du Pays. Cela comportait d'abord une exposition thématique réalisée avec des photographies provenant des albums des familles de la région. Puis un livre à écrire à partir des récits à collecter auprès des anciens. Cartophiles, clubs des "aînés ruraux" ont participé activement. L'exposition a été présentée au printemps et tourne



toujours. 200 heures d'entretien et 2.500 photographies ont débouché sur un album de 144 pages grand format, synthétisé par Pierre Guicheney. De très belles photos en noir et blanc souvent, en couleur parfois, restituent des scènes de la vie quotidienne, à côté de témoignages précis : le travail à la mine d'antimoine, les fêtes, la crise économique, le Front Populaire, la Libération. Une vision ethnologique beaucoup plus qu'historique. Un album des familles qui pourra en susciter d'autres, ailleurs. (Terre de Brume, 149 F).

◆ Un inédit d'Anatole Le Braz : "Un Coin breton"



Il s'agit d'une série d'articles inédits retrouvés dans une revue, depuis longtemps indisponibles. C'est la recouverte par l'auteur du village de Port-Blanc, dans le Trégor, en 1891, lorsqu'il vient y passer l'été. En 190 pages, se succèdent descriptions, portraits, souvenirs personnels, chants et contes. A la fin, on a l'impression de connaître le pays comme si on avait vécu. On l'approche, on entre dans ses chaumières, on part en mer avec des pêcheurs, on vit sur place. (Terre de Brume, 109 F).

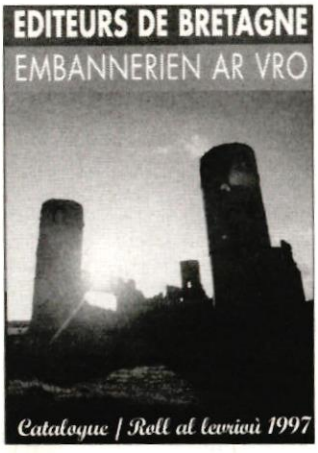
A noter l'offre de Terre de Brume aux acheteurs de trois ouvrages : un quatrième ouvrage gratuit, hors commerce, *"La Sorcière"*, d'Emile Souvestre (en librairie, jusqu'au 30 septembre).

◆ Les républicanismes irlandais



Il s'agit des actes d'un colloque de Rennes organisé par l'Université de Haute Bretagne, en septembre 1995, publiés par Terre de Brume. Les participants sont des universitaires, dont Martin Mansergh, l'un des négociateurs de la trêve de 1995, rompue le 9 février 1996. Jean-Paul Pittion présente l'idéologie républicaine. L'ouvrage comporte 13 communications au ton certes froid et universitaire, mais bien informées et claires. Le conflit nord irlandais et l'Europe, les relations Sinn Fein/Ira provisoire, l'évolution de l'Ira officielle vers une action strictement politique, les négociations avec Londres et Dublin et bien d'autres aspects sont évoqués (240 pages, 139 F).

◆ Editeurs de Bretagne : Catalogue 1997



L'association des éditeurs de Bretagne (loi 1901, présidée par Ronan Huon) vient de publier son nouveau catalogue. C'est le quatrième du genre depuis 1989. Il s'agit d'une belle brochure de 96 pages, bien mise en page, avec un répertoire alphabétique de l'essentiel des éditeurs bretons. Outre les coordonnées de chacun, le catalogue présente les principales publications récentes de chaque éditeur. La vingtaine d'éditeurs qui n'ont pas souhaité y participer sont également mentionnées, outre une liste des salons et festivals du livre et les procédures d'obtention des aides à l'édition. Après l'Ile-de-France, la Bretagne est devenue l'une des régions de l'hexagone les plus actives dans le domaine de l'édition : plus de 1.200 titres par an. On peut se procurer le catalogue auprès de l'ICB, 1 rue Raoul Ponchon, 35069 Rennes Cedex.

◆ Ar Men : 3 articles sur Nantes

Jean Guiffan présente "son" lycée Clemenceau, où sont passés Corbière, Briand, Vallès, Morvan Lebesque, Julien Gracq et d'autres encore, qui deviendront célèbres.

Marie Haude Arzur évoque l'industrie sucrière à Nantes, avec ses raffineries. La dernière, c'est celle de Beguin-Say, installée sur l'île Beaulieu depuis 1937, et qui a récemment fait l'objet d'une rénovation extérieure spectaculaire.

L'article le plus impressionnant est celui consacré par Marie Haude Arzur au retour du breton dans la vie quotidienne, radio, édition, noms de lieux, enseignes de commerces, panneaux routiers. Les légendes des photos sont bilingues également, un début intéressant pour Ar Men !

Les traditions du 1er mai en Irlande (D. Giraudon) et une nouvelle étude de Denise Delouche sur Jeanne Malivel complètent la livraison.

Hommage à Glenmor
Livre à paraître aux éditions Blanc Silex

Témoignages, lettres, poèmes, proses, humeurs, souvenirs, anecdotes (parfois en breton), photos inédites de Yves Quentel, illustrations originales de Jean Loup Le Cuff, interview exclusive accordée par le barde en juin 1994.

Amis, artistes, inconnus, compagnons de route et galère ont répondu à l'appel bien avant le 18 juin 1996, alors que Milig partait "tirer la sonnette" de l'au-delà pour brailler dans les cieux en compagnie de Xavier, Léo et les autres...

Ce document qui se veut un clin d'œil, sortira avec votre soutien, en juin.

Textes inédits de Dan Ar Braz, Alan Stivell, Manu Lan Huel, Jean Moign, André Georges Hamon, Myrdhin, Martial Ménard, Alain Jégou, Fanch Bernard, Youenn Gwernig, Hervé Le Borgne, Pierre Duclos, Ghislain Gouwy, Yan Balinec, Philippe Mouazan, Loeïz Guillamot, Gweltaz Ar Fur, etc.

Bulletin de souscription

Je souscris à **"GLENMOR : Terre insoumise aux yeux de mer"**

..... exemplaire (s) à 129 F en souscription (port inclus).

NOM, Prénom .....

Adresse .....

A retourner, règlement joint (chèque libellé à l'Association éditrice Blanc Silex) à Louis BERTHOLOM, 3 avenue de Kerdrézec, 29000 Quimper. Tél. 02.98.90.65.58

Stage intensif de breton "DAOULAMM"

Le stage intensif de bretou pour tout public, organisé par le Centre de Langues (formation continue) de l'Université de Rennes 2 - Haute Bretagne (Campus Villejean, 6 av. Gaston Berger, 35043 Rennes cedex, tél. 02.99.14.16.07), se déroulera **du lundi 30 juin matin au samedi 5 juillet après-midi.**

Le travail se fait par petits groupes homogènes, sous la direction d'enseignants entraînés à la méthode intensive d'acquisition des langues.

Tous les niveaux sont admis, depuis le débutant total jusqu'au niveau le plus avancé : la multiplicité des groupes de travail permet un enseignement totalement adapté. Chaque groupe change toutes les heures d'enseignant et de type d'enseignement (pratique orale, grammaire, phonétique).

Spectacles de Jean Kergrist

Samedi 3 mai, à Landrevarzec (29), *"Grand bal à Saint Lubin"*, contes paysans. Organisation comité des fêtes, salle des fêtes, 20 h 30, 30 F.

Vendredi 9 mai, à Plouha (22), *"Grand bal à Saint Lubin"*, contes paysans. Organisation Klaon Plouha, salle des fêtes, 20 h 30, 30 F.

Samedi 7 juin, à Châteaulin (29), *"Grand bal à Saint Lubin"*, contes paysans. Organisation parents d'élèves lycée Jean Moulin, salle des fêtes, 19 h, 80 F avec buffet.

Yann Bouessel du Bourg

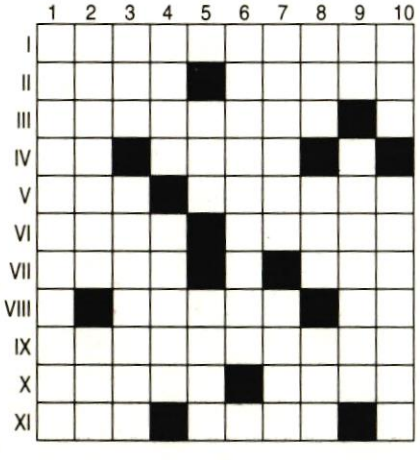
Samedi 10 mai, à 15 h, au cimetière de Billé sera inauguré un monument honorant la mémoire de Yann-Vari Bouessel du Bourg. Pour se rendre à Billé, emprunter le D 178, Billé se situant entre Vitré et Fougères.

Fest Noz à Ploudaniel (29)

L'association humanitaire Bretagne Croatie Bosnie-Herzégovine organise un fest-noz de soutien aux peuples de l'ex-Yougoslavie, **samedi 31 mai,** à 21 h, salle Coat Deniel, à Ploudaniel. A l'affiche, le groupe Diduell, les sonneurs Falc'hun-Frelaut, les chanteuses Galliou-Bourhis. Les bénéfices seront affectés au centre de handicapés de Pazaric (400 personnes) près de Sarajevo avec lequel l'association Bretagne Croatie Bosnie-Herzégovine mène un projet à long terme.

Mots Croisés Bretagne-Celtie
n° 93

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Traite un navire un peu comme d'autres le font des immigrés. – II. Saint-Pol en a fait un poète breton ; En 1364, Du Guesclin y fut fait prisonnier. – III. Tel l'art de l'abbé Fouré à Rothéneuf. – IV. Pronom personnel inversé ; Incapable de tricher. – V. On le refuse car on n'est pas des bœufs ; Inversé : premier seigneur de Châteaubriant. – VI. Celle qui émane du "gros blond" est carrément délétère ; Ce n'est pas exactement notre Himalaya... – VII. Une origine qui peut aussi se situer dans les Pyrénées-Atlantiques ; Une pensée dont la remise en ordre se ferait à bon escient. – VIII. Termine son très long cours dans le Massif armoricain ; Article défini contracté. – IX. Un terme qui évite aux Nantais tout complexe d'infériorité. – X. Une simple remise en ordre et Néant sortira du néant ; Une noce ratée par manque de caractère. – XI. Sentiment exécrable encouragé par les amis du "gros blond" ; Heureusement qu'elle ne vogue plus...

VERTICALEMENT : 1. Démoniaque, éreintante, jubilatoire, de quel autre groupe pourrait-on ainsi qualifier la musique ? – 2. Grâce à lui, le navigateur n'est pas totalement solitaire ; Lettres de St-Cast. – 3. Plein aux as ou sans mélange, selon le sens ; En Pays Nantais, on pense plutôt à celles de la vigne. – 4. Publié par Villiers en 1886 ; Inné, ou innée. – 5. Un fameux dernier revint à Yvon Petra ; Inversé : le "gros blond" et sa bande, par exemple. – 6. Le Diable n'est sans doute pas pour rien dans la disparition de cet excellent groupe breton. – 7. Faire pour les voiles ce que l'écume fait pour les vagues ; Plante sauvage mais volubile. – 8. Phonétiquement et de bas en haut : rivière d'Irlande ; Encore une Irlandaise, mais celle-ci comporte plusieurs courants ; Briac le rend proche de Tinténiac, mais vert le rapproche de Dinan. – 9. Adverbe de négation ou article, suivant le sens ; Peu probable qu'il soit Ecossais, diront les mauvaises langues. – 10. Affirmation soutenue ; Né à Redon en 1871 et mort à Paris en 1937, il n'a donc pas connu le succès de son "Belphégor" à la Télévision.

M. ERWAN

SOLUTION du n° 92

Horizontalement : I. POBL VREIZH. – II. ONA (ANO) ; IODURE. – III. NEMESIS ; OS. – IV. TI ; SI ; JINK. – V. CLAPOT. – VI. H.L. (LOUIS HEMON) ; AN ; ESEN. – VII. AGNELET. – VIII. TE ; NARCE (ECRAN). – IX. EMPOISONNE. – X. ALREEN. – XI. UKASES ; ENK.

Verticalement : 1. PONTCHATEAU. – 2. O'NEILL ; EM (ME). – 3. BAM (MAB) ; PAA. – 4. ESPAGNOLS. – 5. VISIONNAIRE. – 6. ROI ; ERSES. – 7. EDSJ ; ELCOE (ECOLE). – 8. IU ; ISSEENNE. – 9. ZRON (NORZ) ; ET (TE). – 10. HESKIN ; HESK.

Embannadurioù sav-heol

NI A GOMZ BREZHONEG : une méthode réalisée par Sav-Heol en 1991 pour les débutants, lycéens, étudiants, adultes. Convenant parfaitement à une utilisation en cours du soir ou stages, autant que dans les sections LV3 des lycées, elle comprend : un manuel de 150 pages (70 F) pour 37 leçons, contenant chacune dialogues (70 textes courts et progressifs), vocabulaire (dans chaque leçon et à la fin du livre), grammaire, notes et exercices de prononciation, exercices grammaticaux (plus de 160) ; une cassette de 75' (30 F), contenant tous les dialogues enregistrés par des bretonnants. *Réédités par TES en 1997.*

KEKENN D'AN DERAOUIDI : un cahier de 40 fiches de cours pour enseignants, destinées à l'activité orale en cours (50 F).

ERWAN LAGADEG : le premier livre à conseiller aux étudiants qui viennent de commencer l'étude de la langue. Textes simples, vocabulaire et notes grammaticales, questions pour la pratique orale ou écrite. *En préparation : cassette des textes du livret* (35 F).

BREZHONEG DIOUZHTU : livret trilingue, breton-anglais-français. Phrases simples à utiliser en situation. Le vocabulaire que l'on n'apprend pas en cours. *Une édition augmentée avec allemand est en préparation.* (15 F).

KEMMADUR HA PLIJADUR : un cahier d'exercices pour revoir l'emploi des mutations. Présentation des règles, des mots provoquant les mutations, et exercices sur chacun de ces mots (30 F).

Seront également publiés en 1997

TREIN E BREZHONEG : un cahier d'exercices de traduction de 18 pages, contenant plus de 1.300 phrases à traduire du français en breton, avec le cahier contenant la traduction de tous les exercices proposés. *Troet e brezhoneg*, de 18 pages également.

UR VOUTAILH WAR AN TRAZZH : un recueil de récits en breton simple.

KRENNLAVARIOU BREZHONEK : les proverbes aussi sont utiles pour l'étude de la langue. 700 proverbes pour vous en convaincre.

KEAV : 50e école d'été en langue bretonne

Keav est une école d'été en breton créée en 1947, qui se tient tous les ans depuis 1977, à Skaer, près de Rosporden, pendant la deuxième quinzaine de juillet.

Pour tous ceux qui veulent étudier et pratiquer la langue bretonne, soit pendant l'une des deux semaines proposées, soit pendant les deux.

Le niveau minimum requis est l'équivalent d'une année d'études. A KEAV, le breton est la seule langue utilisée. Cette formule garantit aux étudiants de breton un rapide progrès dans la pratique de la langue.

Une série de cours s'adressera particulièrement aux personnes bretonnantes de naissance, désireuses de passer de la langue parlée à la langue écrite et lue. Attention : ces cours auront lieu uniquement pendant la première semaine, c'est-à-dire **du 13 au 19 juillet.**

Pendant les quinze jours, les personnes qui voudraient enseigner le breton, sans être enseignants de formation pourront découvrir les méthodes existantes, acquérir des bases de pédagogie, apprendre comment préparer et animer une leçon.

KEAV, 22 hent Mouliouen, 29000 Kemper.

Le Centre Breton d'Art Populaire à Brest

3 jours de fête pour un 20e anniversaire

Créé en 1977, le Centre Breton d'Art Populaire aura 20 ans cette année. Le Centre s'est donné pour mission la diffusion du patrimoine artistique de la Bretagne et son développement. La transmission de la musique traditionnelle a pris dans ses activités une place essentielle.

Avec plus de 500 adhérents, l'association propose aujourd'hui 16 disciplines musicales sous forme de cours hebdomadaires et de journées d'étude. Elle a créé le groupe Tantad, ensemble de musique traditionnelle réunissant plusieurs de ses professeurs ; l'ensemble donne des concerts notamment dans le cadre de la saison musicale du Département organisé par l'ADDM 29. Il a réalisé un compact disque.

Enfin le Centre possède une documentation de base sur les Arts en Bretagne et dans les pays celtiques.

Vendredi 13 juin, amphithéâtre Guilcher, fac Victor Segalen : 18 h 30, réception officielle avec prestation des élèves confirmés ; 21 h, concert Tantad. Samedi 14 juin, 18 h, concert de la Kevrenn Brest St-Marc, place de la Liberté ; 20 h 30, fest-noz avec les Bleizi Ruz, salle des conférences. Mardi 17 juin, 20 h 30, audition de fin d'année des élèves, salle St-Louis.

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA
Abonnement 6 numéros : 75 F

Activités du Cercle Celtique de Rennes

Le 2 mai, Muzic Even, à Léo Lagrange.

Le 10 mai, concert de chant choral avec bombarde et orgue à Sens-de-Bretagne.

Le 14 mai, à 20 h 30, "La vie de saint Yves". Conférence animée par J.Ch. Cassard.

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

P.B. Services

Kleg 97 : La belle affiche

SKOLVAN, HASTAN, KEMENER-GUILLOU, LES FRERES MORVAN, YVON ETIENNE, TRISKELL, BLEIZI RUZ, SONERIEN DU, DIAOULED AR MENEZ, les Antillais de AKIYO, HIR-HOAL, KENDON, FOLENN, STOR-VAN, LOENED FALL, ARZOUSTAFF, KURUN, la KERLENN PONDI, les TROMPETTES du MOZAMBIQUE, MARIALLA, les GARGOUILLES, CARRE MANCHOT, BARON et AN-NEIX, GWENFOL, LE NOAN-MI-CHEL, les IMPREVUS, les TRAINES MEURIENNES, SKEDUZ... et une foule d'autres chanteurs et musiciens... les quatre jours du Festival En Arwen de KLEGEREG promettent d'être chauds, chauds, chauds !

Du 7 au 10 mai, ne manquez pas KLEG 97 avec un tas de concerts, de festoù noz, un concours de laridé-gavotte, le Championnat départemental des jeux bretons, une scène ouverte et de quoi manger et boire 24 h sur 24...



Nouveauté aux Editions Caruhel :

"L'accordéon diatonique : pratique et pédagogie"



Un ouvrage destiné à structurer la retransmission d'un instrument pluriculturel. Il comprend des éléments détaillés de pédagogie générale, un fichier de 65 morceaux classés avec des conseils d'utilisation pédagogique, des éléments de technique appliquée, des chapitres sur la culture musicale générale, des fiches d'organisation, 1 CD. Il est vendu sous forme de classeur avec possibilité d'abonnement à des fichiers complémentaires. Toutes commandes et renseignements aux Editions Caruhel 56800 Guillac Tél./Fax : 02 97 74 21 54. Prix : 400 F + 30 F de port.

Courrier

Ancien abonné, je reprends contact avec vous après de nombreuses années.

J'ai appris que vous lanciez une pétition contre les actions du front national (ou quelque chose dans ce genre).

J'aurais aimé avoir ce texte afin de vous soutenir, ainsi que les nouvelles conditions d'abonnement.

En espérant de vos nouvelles rapidement, recevez, Madame, Monsieur, mes sincères remerciements pour ce que vous faites depuis de si nombreuses années.

Vannes primaires à droite

Ce titre étonnant apparaissait sur les panneaux publicitaires d'un journal local fin avril. Deux pléonasmes en trois mots !...

Chacun sait en effet que Vannes est une ville de droite.

On peut même dire qu'elle est de droite de manière primaire, pas vrai ? C'est pas sympa d'enfoncer les copains comme ça dans la bonne presse !



UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

S'abonner au Peuple Breton... c'est Toubon !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du

"Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Sondage mondial !

Sur notre planète bleue, encore appelée terre à patates 'vel vez laret e brezhoneg flour :

0,8 % des habitants naissent Français,

1,6 % des personnes pratiquent plus ou moins la langue de Toubon,

2,4 % des terriens pensent une fois par semaine à nos voisins.

Mais, 97,6 % n'y pensent jamais. C'est ce que nous apprend un récent sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de la population mondiale. Une analyse plus détaillée des réponses montre que 89 % des sondés sur les cinq continents éprouvent quelques difficultés à situer l'hexagone sur une carte tandis que 85 % s'en foutent carrément.

Parmi ceux qui ont accepté de répondre plus avant aux questions, on note une méconnaissance profonde des mœurs hexagonales.

Ainsi, 92,6 % des personnes interrogées ignorent qu'à l'extrême ouest de l'Europe, 1 citoyen sur 500 (au minimum) est sur écoutes téléphoniques, ce qui en fait plus de 1.200 dans le seul Morbihan. Ce pourcentage est cependant nettement plus faible dans les pays voisins. A Madrid par exemple près d'une personne sur deux pense que 60 % des Français bénéficient d'écoutes anonymes, surtout ceux d'origine celte.

Autres chiffres intéressants : 97,5 % des terriens ne savent pas qu'il y a 40 ans l'Indochine était française et qu'il y a 30 ans l'hexagone s'étirait jusqu'à Tamanrasset. Le pourcentage de ceux qui ignorent qu'il a fallu 25 ans pour que le pays dit "des Droits de l'Homme" ratifie la Déclaration Universelle de 1948 monte à 98,3 %.

75 % des Australiens croient que la peine de mort a été supprimée en France juste après la Révolution, alors que les Américains sont persuadés qu'elle existe encore, seuls les Européens (à 85 %) savent qu'elle vient à peine d'être supprimée.

En ce qui concerne les femmes, 96,8 % ignorent qu'elles ont le droit de vote depuis un demi-siècle à peine ce qui explique largement qu'on en trouve peu élues (1). Chez nos voisins les plus proches, plus de 70 % pensent que pour parvenir à l'Assemblée "Nationale" elles ont intérêt à passer par le Front également "National" mais que c'est dangereux surtout dans le Var (2). Le même pourcentage d'Européens imagine qu'il y a en France une loi spéciale qui permet aux épouses des candidats d'extrême droite de devenir maire comme à Vitrolles ou adjoint au maire comme à Carnac...

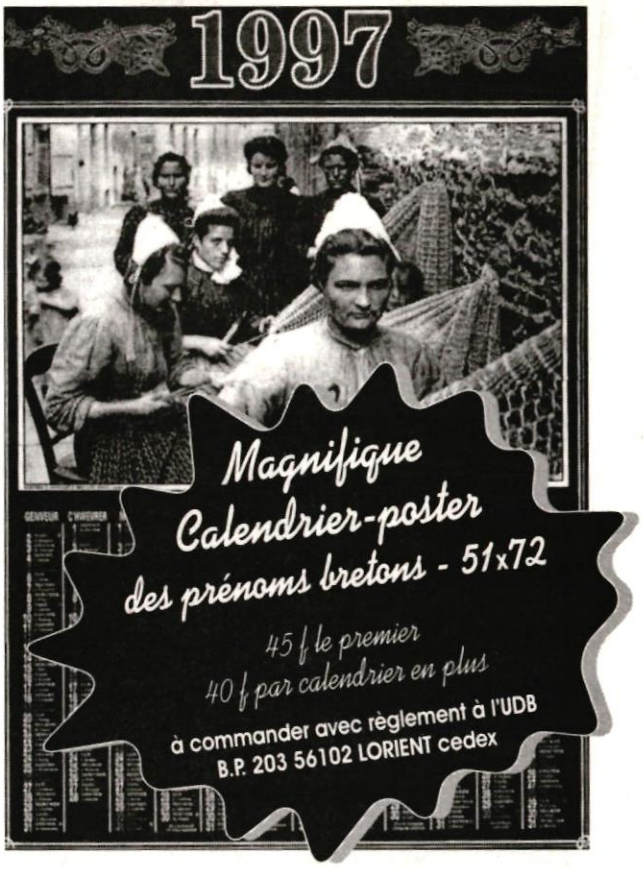
Tous continents confondus, les terriens sont encore 89 % à croire qu'en France il n'y a aucune discrimination linguistique et que le pays a signé sans réserves les conventions internationales concernant les droits des enfants.

Un dernier chiffre étonnant qu'on ne retrouve que chez ceux qui regardent de temps en temps la télévision française, 99,2 % connaissent la grande capacité des indigènes à s'offrir des médailles (ce qui n'étonne ni les Russes ni les Africains) et à s'autoproclamer champions de ceux qui ont "quelque chose à apporter au monde..." Quand on leur demande quoi, les réponses se partagent entre le camembert, le matériel militaire, les centrales nucléaires et des grammaires usagées (surtout en Afrique). Le pourcentage des refus de répondre à cette question est très élevé en Europe où l'on sait que cela pourrait être considéré comme une offense !

Mais tout cela va changer quand les 99,2 % d'habitants du globe qui n'ont pas notre chance consulteront régulièrement l'UDB sur Internet www.geocities.com/CapitolHill/2177 !

AL LOUARN

(1) Il faut savoir que Marcellin et Bonnet sont là depuis 40 ans !
(2) Madame Piat a été retirée brutalement à l'affection des siens.



LIBRAIRIE DU "P.B."

(Expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ❑ **Nouveauté : "Une Bretagne responsable dans un monde solidaire,** 38 F.
- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe",** avec 18 noms et drapeaux, 10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus
- ❑ **"Le procès du centralisme",** 38 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques",** 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent",** D. Aupiais, 80 F
- ❑ **"La résistance irlandaise",** Roger Faligot, 134 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne",** Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue",** Tout sur le breton ou presque, F. Morvannou, 45 F
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions",** 20 F
- ❑ **"Enezenn an Envor",** Fanch Peru, 63 F

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis.

Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :

"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.

(Suite de la page 2)

EWEN - DELAHAYE - LE MEN
« Vers l'Extrême Nord du Monde »
(Kerig, Diffusion Breizh, K117)

Le disque s'appelle « Vers l'Extrême Nord du Monde ». Ce pourrait tout aussi bien être « La ballade des Trois Amis »... Patrick Ewen, Gérard Delahaye et Yvon Le Men, trois vieux complices de l'époque épique de Nevenoe, signent ce disque de retrouvailles, invitation au voyage et au rêve, à l'évasion et à l'amitié...



... « **Pars comme se baladait le nain sur l'oie sauvage/Tu prendras le premier oiseau qui dépliera ses ailes devant ta maison** » chante Patrick, un texte de son vieux pote poète... Et nous voilà embarqués vers l'Extrême Nord du Monde, là-bas « au bord du ciel » comme le dit encore Yvon qui a, on le sait, le sens de la formule et des mots. « **Au pays des couleurs bleues où la neige est blanche, où les troupeaux de rennes traversent les vallées qui descendent dans les fjords** ». A tour de rôle ou en choeur, les trois amis nous transportent dans une ambiance de froid polaire et de chaleur humaine.

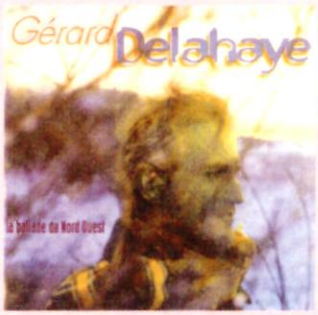


Le conteur, le chanteur et le poète, qui nous proposent l'enregistrement d'un spectacle déjà rodé depuis plusieurs années, savent comment s'y prendre pour recréer ce climat d'amitié, de tendresse et de respect de l'Autre, de celui qui bien que différent, est à la fois si loin, si proche. Dehors « **la neige tombe de plus en plus dense** », mais au coin de l'âtre, les violons de Patrick et Gérard contribuent grandement à réchauffer l'atmosphère. Et les coeurs...

« Partir », « Vainamoinen », « Marna » ou cette étrange et inquiétante « Berceuse Funèbre » tirée du Kanteletar et qui fait écho à « La petite fille aux allumettes »d'Andersen dite d'une façon si poignante par Patrick Ewen... autant de titres qui nous ramènent irrésistiblement vers cette terre de contrastes, l'Extrême Nord du Monde.

« **Ma maison est dans mon coeur, elle est nomade comme moi** » nous disent nos trois vieux amis. Leur disque est en tout cas une manière de voyager qui peut convenir à plus d'un. Une vraie réussite.

Gérard DELAHAYE
« La ballade du Nord Ouest »
(Blue Silver, 50577-2)



Décidément, Gérard Delahaye fait un retour en force. Après des années consacrées aux spectacles et disques pour enfants, le voici qui revient vers son premier public, celui des « grands » (?). Dans la foulée de « L'Extrême Nord du Monde » voici maintenant « La ballade du Nord Ouest ». La voix claire, un peu fragile, de Gérard, nous emportent vers d'autres rivages, moins glacés, vers d'autres sources d'inspiration... Le nord-ouest dont il s'agit, c'est le pays de Morlaix, sa terre natale, ce qui n'empêche pas, là encore, quelques échappées belles vers d'autres cieux, d'autres lieux avec « Les péniches rondes » ou « Judas »...

Sorte de Pierrot lunaire, amoureux mélancolique, Gérard nous conduit aussi sur les pas de l'être aimé, de «Meneziou Crenn» à Louzourougan, sur l'air d'un superbe traditionnel écossais, déjà « emprunté » par Patrick Ewen, il y a de cela bien longtemps.

Et c'est sans doute la nostalgie le maître-mot de cette ballade, un sentiment qui nous même de chez « Lucie la Paysanne » au « cimetière étrange de Lofoten », avec ce texte tout aussi étrange et fort beau de O.V. de L. Milosz, « Tous les morts sont ivres ».

La musique balance entre mouvements d'orchestre et rythmes celtiques ou orientaux. Gérard n'a pas seulement sollicité l'aide de Verlaine (« Chanson d'Automne »), il s'est aussi assuré le soutien de quelques musiciens qui comptent en Bretagne, Alain Genty, Jacky et Patrick Molard, Jean Michel Veillon, Bruno Caillat, Jamie Mc Nemeny... sans oublier la présence dans les choeurs de la chanteuse de Glaz, Nathalie Brignonen et de Laurent Jouin.

Au total, entre amour et mélancolie, entre tristesse et tendresse infinies, un beau retour sur le devant de la scène. Conseillé.

IHNZE
« Fest Noz » (Kerig, Diffusion Breizh, KCD 116)

Qu'est-ce qu'Ihnze ? Une tribu barbare ? Un groupe breton ? Son nom imprononçable ne permet qu'une réponse hésitante mais son répertoire remet, comme dirait l'autre, les pendules à leur place.

Sans révolutionner la musique bretonne, la joyeuse bande de copains d'Ihnze n'en apporte pas moins sa contribution à nos fêtes de nuit. Et s'y entend très bien pour y mettre une chaude ambiance. Plinn, gavotte, scottish ou laridé tissent donc la trame d'un disque qui, ma foi, ne démérite pas. Une honnête production, aussi vrai que huit et quatre font Ihnze.



Gwenaël KERLEO
« Terre Celte »
(Diffusion Breizh)



Encore une harpiste me direz-vous? Oui, encore une harpiste et nous ne nous en plaindrons pas tant Gwenael affiche d'assurance et de dextérité. Son disque « Terre Celte » est lui aussi une invitation au voyage, au rêve, à la méditation... Terres embrumées de l'exil, terres ensoleillées du retour, Gwenael Kerleo exalte à sa manière le « partir-revenir »...

A l'exception d'un thème emprunté à la tradition irlandaise, la harpiste ne nous propose que des compositions de son cru. « Dawning », le seul morceau chanté, « Exil », « Retour en Terre Celte » et surtout le très achevé « A Beltane Night »... chaque titre permet à la musicienne et à ses invités - en particulier Xavier Lecomte, le violoniste de Gwalarn - de donner toute leur mesure. Une réussite, à la fois intimiste et colorée...

ENSEMBLE VOCAL COLORTALEA
« Messe de Kernascleden »
(Escalibur, Diffusion Breizh, CD 866)



Vincent Ferrier, qui évangélisa la Bretagne au XV® siècle, amena dans ses bagages cette messe chantée dont on suppose l'origine en Aragon et dont des extraits furent peints, vers 1430, sur le plafond de l'Eglise de Kernascleden (entre Le Faouet et Plouay).

La suite n'intervient que bien longtemps après, quand Agnès Brosset, professeur de chant à l'école de musique de Vannes-Pontivy, entreprend de rassembler et reconstituer l'oeuvre. Elle nous la propose ici, enregistrée l'an dernier dans la chapelle Saint Nicolas en Priziac et interprétée par l'ensemble vocal féminin Colortalea qu'elle dirige et dont la plupart des membres sont issus de sa classe de chant.

La seconde partie du disque est consacrée au « Livre Vermeil de Montserrat » et l'ensemble offre ainsi un bon aperçu de la musique religieuse que l'on pouvait entendre en Bretagne « au temps des Ducs ».

Le résultat est à la hauteur de l'intérêt que représente la transcription de cette fresque musicale sur CD. Un événement en même temps qu'un superbe document sonore.

DIBENN (An Naer)

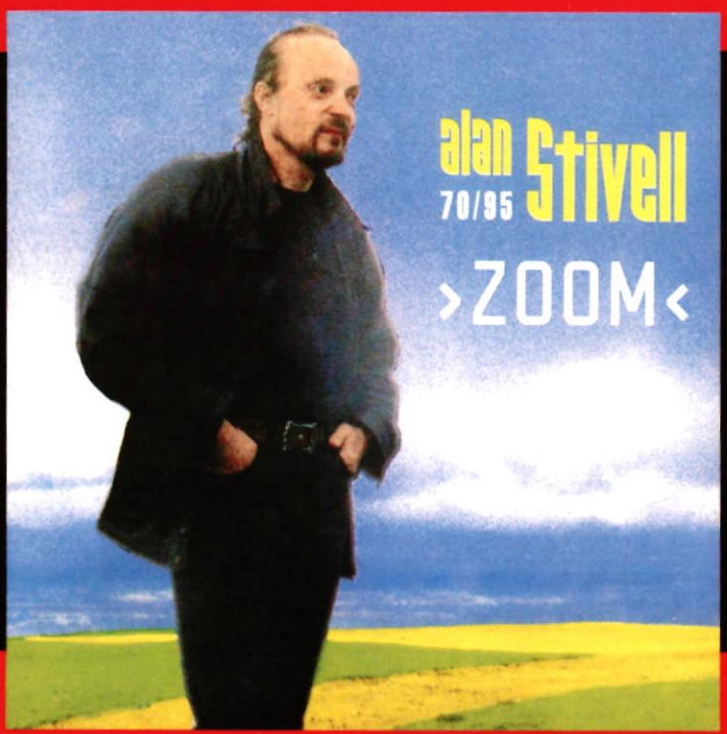
Selaouit vous l'avait présenté comme l'un des meilleurs disques de l'année 96 et le PB en avait même fait sa « une » du numéro de décembre. Avis partagé puisque le jury de « La Coop Breizh autour de la musique bretonne », présidé par Alan Stivell, vient d'attribuer son premier prix au disque de Dibenn. Parmi une sélection de quarante et un albums. Toutes nos félicitations à Annie Ebrel et ses amis de Dibenn.

alan Stivell

70/95

>ZOOM<

le meilleur d'alan Stivell



TRI MARTOLOD
SUITE SUDARMORICAINE
MARO MA MESTREZ
SUZY Mc GUIRE
KIMIAD
MNÀ NA HÉIREANN
SUITE IRLANDAISE
POP PLINN
BRIAN BORU
IAN MORRISSON REEL
(etc)

2 CD (FDM 36189-2) K7 (FDM 36189-4)

Pour la première fois, ses plus grands succès en 2 CD, également disponible en K7 simple longue durée

DISQUES dreyfus

distribution
Sony Music France

la si belle musique

Keltia III